



Journal de Rue de Sherbrooke

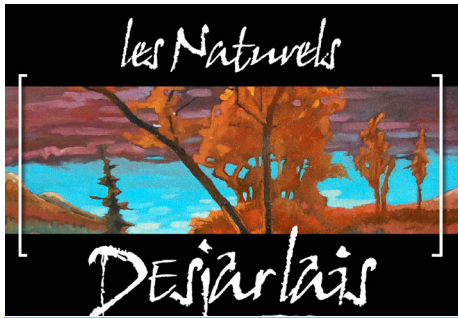
Ce périodique, imprimé en 2000 copies, est publié bimestriellement. Il se définit comme étant la voix des « Sans voix » et est distribué dans la rue. Pour chaque exemplaire vendu, le camelot reçoit 1,25\$.

3,00\$

2014, ÉDITION 1 · VOLUME 12 (février-mars) · PROCHAINE PARUTION 2014, ÉDITION 2 · VOLUME 12 - ISSN 1927-0925

En manchette
ce mois-ci

Relation de couple et...



Un artiste de la région
expose ses toiles

PAGE 18



Naufrage

Théâtre du Double signe

PAGE 7

Réforme de la
gouvernance
municipale

PAGE 5



© Jean-François Dupuis

CAHIER SPÉCIAL
PAGES 9 À 15



CARITAS ESTRIE

POUR UN MONDE MEILLEUR

110, rue Ozias-Leduc, Sherbrooke, QC, Canada J1H 1M7
T. 819.566.6345 F. 819.566-6181 E. info@caritas-estrie.org





Le Journal de rue de Sherbrooke est édité par la Coopérative de Solidarité Journal de rue Le Nouvel Espoir. Sa mission est l'intégration sur le marché du travail de personnes vivant des situations difficiles.

Le Journal de rue a vu le jour le 10 juillet 2002. Les premiers artisans en sont Guy Bellavance, Lise Boulanger, Gaétan Cloutier et Jacques Gagnon. Ce périodique bimestriel, publié 6 fois par année, se définit comme la voix des « sans voix » et est vendu dans la rue. Pour chaque exemplaire, vendu 3 \$, le camelot reçoit 1,25 \$. Le Journal Le Nouvel Espoir est ouvert à tous.

Conseil d'administration :

Grégoire-Étienne Saint-Aubin, Vice-président
Jean-Sébastien Mongeau, Trésorier
Paul Leclair, Secrétaire
Julien Richard, Administrateur
Rosaire Morneau, Administrateur

Équipe de production :

Direction et édition : Nancy Mongeau
Révision et correction : Pascale Wolfshagen
Photographes : Jean-François Dupuis
Photo pages couverture : Jean-François Dupuis
<http://arts.jfdupuis.com>

Imprimeur : Hebdo Litho
Tirage : 2 000 exemplaires (vendus dans les rues de Sherbrooke par nos valeureux camelots)

Dépôt légal : D 23380
ISSN : 1927 - 0925

Pour nous joindre :

Coopérative de solidarité
Journal de rue Le nouvel Espoir,
165 rue King Ouest, C.P. 62 Place de la Cité
Sherbrooke (Qc) J1H 5H5
Tél.: 819 348-0086
La production : production@journalderue.org

Note : Le contenu de chacun des textes publiés dans ce journal est de la responsabilité de leur auteur et, hormis l'échos de la production, n'engage en rien celle du Journal de rue Le Nouvel Espoir.

Sommaire

La Coop vous parle pages 2 - 3
La voix des citoyens page 5
Poésie pages 5 - 11 - 15
Divertissement page 20
Calendrier communautaire page 21
Ressources du milieu page 22
Remerciements page 23

Informations

Estrie pages 8 - 17
Jeunesse Estrie page 4
Culture pages 6 - 7 - 18

Chroniques

Juridique page 16
Arrimage Estrie page 17
Littéraire page 18
Alimentation page 19

Cahier Spécial pages 9 à 15

Vedettes Facebookiennes page 10
Polyamour et Engagement page 11
Travailleuses du sexe à la Cour suprême page 12
Gai Écoute, entrevue page 13
CALACS, Agression Estrie page 14
Huit conseils: relation de couple épanouie page 15

Avec la participation financière de



Au revoir et merci Greg!

Son nom est Grégoire-Étienne Saint-Aubin. Il a été quatre ans au service de la Coopérative de solidarité Journal de rue Le Nouvel Espoir, mais choisissant un retour aux études nécessaire pour son évolution professionnelle, il a quitté son poste d'intervenant de milieu au Café de rue de la Coop en janvier dernier.

Quand il a annoncé son départ, les larmes de bien des usagers ont coulé et les cœurs étaient chargés en émotion, on l'aimait notre Greg. Considéré par plusieurs comme un ami, il a été celui qui était là pour écouter, qui aidait à trouver la meilleure solution possible, qui ne jugeait personne et qui avait de la considération pour tous, même pour les plus exclus de la société.

Son engagement à la coopérative a été des plus considérables, ne calculant pas les heures de travail, il n'hésitait pas à en faire plusieurs de façon bénévole, simplement pour combler les besoins criant du milieu. Il a toujours recherché le moyen de venir en aide aux plus démunis, de mobiliser les gens face à toutes les problématiques que l'on côtoie dans la rue; itinérance, exclusion, abus, problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme et de santé mentale. Les besoins sont certes très grands face à tous ces problèmes et il faut bien des hommes comme lui pour espérer faire changer les choses.

Fidèle à la cause, Grégoire-Étienne continue de s'impliquer activement au sein de la Coopérative de solida-

rité; il demeure administrateur au conseil d'administration afin de défendre notre mission. Son expertise et ses qualités restent fort appréciées et nécessaires au bon fonctionnement de notre ressource et nous espérons pouvoir compter sur son appui pour encore bien des années!



« Je l'ai toujours aimé beaucoup, je le respecte. »

Marie

« Mon ami Greg, je te remercie pour les années passées ensemble, par ce que on a eu bien du « fun » ensemble et surtout parce que quand on avait des besoins tu avais une oreille attentive. Nous savons que tu avais fait tout ton possible pour que ça marche bien. Un gros merci! »

André

« *Merci bien mon Greg!* »
Gilles, Bénévole

« Grégoire, Te côtoyer est enrichissant, et m'a changée. Je fuis de moins en moins les gens depuis notre rencontre: j'ai failli devenir cynique, mais à la place, je suis en paix avec l'être humain tel qu'il est. La beauté de ta révolte y est pour quelque chose. Je t'aime parce que tu es un révolté permanent, et c'est ce qui fait de toi un artiste accompli et un intervenant compétent.

Merci.»

Pascale

« Merci pour ton implication Greg! Après 4 ans de dévouement je crois que tu manqueras à bien des gens. Tu es une personne au fait des réalités et à l'écoute des besoins, et surtout, bien engagé socialement. Je crois que tu as apporté beaucoup et je suis sûr que tu apporteras encore beaucoup dans l'avenir après tes études.

Aussi, je te souhaite la meilleure des chances avec ton groupe de musique « My Fatality » et ton enregistrement. Pour finir, j'aimerais te remercier de croire en mes capacités et de m'avoir choisi. C'est un honneur pour moi de prendre la relève, et je ferai également tout mon possible!

Bonne continuité dans tes études. »

Cédric Rodier, intervenant

« Greg, si le café du journal de rue était un bar (mais non! même si tout le monde connaît ton nom comme dans cheers), clair que tu en serais un mémorable pilier, mais comme moi, l'homme de la-ta situation (critique) se tient surtout au bord de tous les milieux, avec ouverture et curiosité, gentillesse et savoir-(dé)faire. Un être humble, tenace dans sa passion d'apprendre et d'enseigner, de servir toujours avec son travail social, low profile. En souhaitant qu'il poursuive la voie de ceux qui arrivent à guérir la caste populaire des services sociaux, remette le Death Métal dans la life (I.R.L), trôle des trolls pseudos engagés sur FB, rentre pour souper, gâte la princesse, déjoue le grand boss cannibale de l'anti-société et libère son équipe en ramenant le drapeau.

For he's a mighty good leade!
Jésus est vivant dans le Cœur d'un Agnostique comme ça, libre penseur... va! 3x fiat! »

Mélissa

« Merci Greg énormément pour ton implication au journal de rue et ton dévouement. Tu es un très bon exemple pour nous tous! Bonnes études! »

Mathieu

« Greg, c'est Daniel celui qui joue de la basse. Pas de la même façon que toi, mais ce qui compte c'est d'en jouer. Je t'encourage à continuer ce que tu as entrepris. Moi et ton ami Steve nous parlons souvent de toi à la fiducie.

Bonne chance, je t'encourage dans ta musique.»

Daniel

« Ça ma fait plaisir de te connaître et tu es une personne qui aime beaucoup la job, parce que tu as un grand coeur et on voit comme de quoi que tu aimes ça. Tu m'as beaucoup aidé, un gros merci. Et bonnes études.

J'espère que l'on va se revoir. Je t'ai beaucoup apprécié. »

Roch-Henri Gagnon

« Un petit conseil Greg; c'est toujours plus facile de trouver quand on sait ce qu'on cherche...»

Paul

Qui sommes-nous?



Par Paul Leclair

Puisque le journal de rue Le Nouvel Espoir désire devenir aussi la voix de nos camelots, de nos membres et de nos amis; voici l'histoire de nos amis.

Une maman désespérée

Appelons-la M. M veut renouer avec sa fille, un enfant qui a été diagnostiqué autiste à l'âge de cinq ans. Elle lutte depuis 13 ans avec le Centre de réhabilitation pour ceux qui souffrent de déficience intellectuelle à Saint Jean (Saguenay), la DPJ, et maintenant avec le Protecteur du citoyen. Elle désire qu'on fasse transférer sa petite fille Mélodie à Sherbrooke. M a les reins solides et elle est joviale, mais elle souffre du désir de pouvoir visiter sa fille. Elle me dit, entre autres, « j'ai une confrontation chaque fois que je leur parle » (c'est-à-dire avec les agences gouvernementales citées). Avec une valise pleine de documents à l'appui, après des années de peine et son enfant étant devenu adulte, c'est au tour du Curateur public de faire intervention. Elle n'est pas apte, apparemment, car elle s'est fait enlever la garde de son enfant. Et il faut protéger l'enfant. Pour quel crime s'est-elle fait séparer de sa fille? C'est parce que son ex la battait elle, qui est la mère! Et voilà elle se bat depuis plus d'une décennie pour pouvoir visiter et aimer sa petite fille, Mélodie. Par la suite, l'horreur ; elle apprend, il y a deux ans, que son enfant s'est fait violer par un employé du Centre de réhabilitation là-bas. Et elle ne peut rendre visite à sa pauvre petite Mélodie à Saint-Jean, de peur de son ex ne l'attende là-bas : elle le craint. Je suis un homme et quand M me raconte son histoire, j'ai des larmes. Une maman apparemment calme à l'extérieur, mais imagine ce qu'elle a dû ressentir toutes ces années! Elle est une femme et son enfant est autiste. En plus, son enfant s'est fait violer loin de sa mère qui voulait et se battait depuis longtemps pour être près de son enfant. Voici quelques communications qu'elle a reçues des organismes gouvernementaux : « (...) le protecteur constate également que son approche des services n'as pas respecté la politique ministériel sur l'interprétation sociale et

sa propre philosophie d'intervention qui soutient qu'il doit tenir compte des principaux besoins des familles et des proches dans son organisation et sa prestation de services. »

« Le protecteur déplore qu'il n'existe aucun mécanisme formel en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement pour transférer une personne prise en charge (...) » Des règles! Des règles, des lois et des « mécanismes »! C'est bien beau tout cela dans notre monde mais un peu d'humanité aussi s.v.p.!!!

Enfin elle reçoit la communication du Protecteur du citoyen après 13 ans de lutte, « Nous formulerons une recommandation à ce sujet (...) » M me dit que le gouvernement formulera peut-être de nouvelles lois et/ou règlements dû à son cas. Je suggère un nom pour cette nouvelle loi si cela devient réalité, « la loi Mélodie ». Cela permettrait le transfert d'enfants pour qu'ils soient proches de leurs parents.

Elle doit avoir eu peur cette petite fille là. Étant déjà dans le noir et, depuis l'âge de cinq ans, ne pas avoir connu sa mère. Pensez aussi à la mère... Soit dit en passant, l'agresseur du viol a été trouvé coupable. Cela ne soulagera pas Mélodie. Ni sa mère! Espérant que notre gouvernement trouvera moyen de transférer Mélodie à Sherbrooke bientôt.

Paul, objecteur de conscience

Et l'histoire de Paul. Au Canada, pour la raison qu'il est objecteur de conscience, il avait demandé 5 ans de travaux forcés au lieu de prendre part à une guerre qu'il jugeait illégale. Après épuisement, et burn-out, il parle à un psychiatre. Pendant onze ans on lui prescrit des antipsychotiques mais sans lui dire que c'est cela qu'il consommait comme médicaments. Après ces 11 ans, tout mélangé, en parti dû aux médicaments, il fait une tentative de suicide. Son médecin ne questionne même pas si un drame s'est produit dans la vraie vie pour déterminer s'il y a une raison pour la tentative de suicide ou si c'est dû à un déséquilibre chimique

dans le cerveau. Paul protesta que sa logique et sa raison lui semblent bien fonctionner. Il protesta encore qu'il n'avait jamais eu d'hallucinations ni auditives, ni visuelles. Il sortait de sa première année universitaire en psycho-sociale, donc il savait de quoi il parlait. Il émet une supplication ; qu'il peut se démêler mieux sans l'aide d'antipsychotiques. Il se défend avec des textes et idées bibliques et aussi avec du symbolisme biblique. L'opinion du psychiatre lui a semblé être que toute croyance en la bible était de la folie. Paul se fait donc voler les 27 prochaines années de sa vie (34 en tout) sous les effets de ces médicaments qui lui ont été imposés pendant environ trois décennies.

D'abord, le Hadol (pour son cas à lui, sans généraliser) a eu l'effet d'une lobotomie chimique. On disait qu'il était schizophrène, schizo-affective et schizo-paranoïde. Il le croyait. Oui, il était lui aussi convaincu qu'il souffrait de maladie mentale. Jusqu'au jour où un autre psychiatre s'est rendu compte que c'était les médicaments que prenait Paul qui était la cause de ses symptômes. « Imaginez ce que font ces médicaments dans un cerveau normal » s'exclame-t-il. Aujourd'hui il a des séquelles et de la difficulté à dormir. Il découvre que le vrai diagnostic, dès le début, était « délire religieux ». On ne l'avait pas informé de cela. Donc il s'est senti doublement abusé. Premièrement, on lui impose des traitements médicaux sans son consentement ni ordre de la cour (chose pas du tout rare à l'Hôpital Dieu, selon Paul). Deuxièmement, il a été privé de sa liberté de pratiquer le culte de son choix librement. Aujourd'hui, il ne prend plus de médicaments et n'a plus de symptômes de schizophrénie... mais il a des séquelles. « Le fait que je ne souffre d'aucune maladie mentale aujourd'hui prouve que j'en ai jamais eu, car la maladie mentale ne se guérit pas donc cela prouve que j'en ai jamais eu »... à suivre.

12e législature du Parlement des jeunes

Des élèves du Mont Notre-Dame et du Séminaire de Sherbrooke débattent à l'Assemblée nationale

Source : Ève Bonin, Attachée politique du député de Sherbrooke

Le député de Sherbrooke et Vice-président de la Commission de l'administration publique Serge Cardin se réjouit de la participation de deux élèves du collège du Mont Notre-Dame et de quatre élèves du Séminaire de Sherbrooke à la 12e législature du Parlement des jeunes à l'Assemblée nationale, s'étant tenu du 22 au 24 janvier dernier. Les participants ont étudié des projets de loi, travaillé en commission parlementaire et débattu en assemblée.

«Je suis très heureux qu'on puisse offrir une telle opportunité à nos jeunes. Je valorise l'engagement et la participation citoyenne, et je me réjouis de constater de l'intérêt pour la politique chez les élèves du secondaire. Il n'est jamais trop tôt pour s'initier aux mécanismes de notre démocratie!», a déclaré Serge Cardin, qui a profité de la présence des élèves de Sherbrooke à l'Assemblée nationale pour partager un repas avec eux. Il souligne qu'à cette occasion, les élèves du Mont Notre-Dame et du Séminaire de Sherbrooke ont démontré beau-

coup de curiosité envers son travail de député, et se sont montrés des plus enthousiastes de vivre une telle l'expérience au Parlement des jeunes.

Pendant cette simulation parlementaire, 135 jeunes de 3e et 4e secondaire ont expérimenté concrètement le travail législatif des députés. Certains ont occupé les postes de président, de secrétaire général ou de journalistes alors que d'autres étaient députés. Trois projets de loi rédigés et sélectionnés par les apprentis parlementaires étaient à l'étude :

- Loi visant à interdire les concours dont le critère prépondérant est l'apparence physique ;

- Loi portant sur l'instauration de stages en milieu de travail pour les élèves de 5e secondaire ;

- Loi visant la réduction du temps d'attente dans les urgences au Québec.



Serge Cardin est entouré des élèves participant au Parlement des jeunes : Alexandra C. Schmidt du Collège du Mont Notre-Dame; Myriam Breton, Arnaud Comtois-Miron, Marianne Guillemette et Yi zhen Jia du Séminaire de Sherbrooke. Debout à gauche : les professeurs Raphaëlle Champoux-Couture et Laurent Rodrigue, accompagnateurs. Absente sur la photo mais participant également au Parlement des jeunes : Aryane Beaucage-Barrière du Collège du Mont Notre-Dame.

Depuis douze ans, plus de 1 300 élèves du secondaire de toutes les régions du Québec ont participé au Parlement des jeunes, améliorant ainsi leurs connaissances des institu-

tions parlementaires. L'Assemblée nationale est fière de proposer des activités pédagogiques dynamiques qui contribuent à les sensibiliser aux rouages de la démocratie.

Cégep de Sherbrooke

Laboratoire d'apprentissage assisté par mannequins simulateurs

Source : Joël Bouchard
Attaché de presse

Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Le ministre Pierre Duchesne, a procédé à l'inauguration du Centre de recherche et de formation par simulation (CEREFS), lié au projet pilote de laboratoire d'apprentissage assisté par mannequins simulateurs du Cégep de Sherbrooke.

Un laboratoire novateur

Le CEREFS est utilisé par les étudiantes et étudiants de quatre programmes d'études, soit deux en formation professionnelle (Santé, assistance et soins infirmiers et Assistance à la personne en établissement de santé) et deux en formation technique (Soins infirmiers et

Techniques d'inhalothérapie). La disponibilité du nouveau laboratoire devrait favoriser l'augmentation des inscriptions dans ces programmes d'études. Il vise aussi à assurer une meilleure préparation des étudiantes et étudiants aux stages et à l'exercice de la profession. Le CEREFS leur permet aussi d'évoluer dans un contexte interdisciplinaire, en côtoyant des inhalothérapeutes et autres membres du personnel des soins infirmiers, comme c'est le cas dans le milieu hospitalier.

Plusieurs partenaires du milieu de la santé et de l'éducation de la région

de l'Estrie ont également contribué à la réalisation de cette plateforme d'apprentissage de haute technologie. « La concrétisation du CEREFS démontre à quel point, en unissant nos efforts, nous sommes capables de grandes choses. Cette approche partenariale a été un véritable levier pour ce projet qui a nécessité un investissement total de 2,5 millions de dollars », a ajouté Mme Marie-France Boucher, directrice générale du Cégep de Sherbrooke.

La mise en place de ce laboratoire a nécessité l'achat et l'aménagement d'une bâtisse de 800 m², l'acqui-

sition de mannequins simulateurs et d'équipements associés, ainsi que le développement technologique d'un système de rétroaction. Les subventions gouvernementales de 970 000 \$ ont servi à l'aménagement des locaux et à la mise en place de l'infrastructure technologique, notamment l'acquisition des mannequins simulateurs. Cet investissement cadre bien avec la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI), qui prévoit la mise à jour de l'infrastructure d'enseignement, particulièrement en ce qui concerne les laboratoires.

Réforme de la gouvernance municipale

Pour une véritable réflexion sur la gouvernance municipale au Québec

Lettre envoyée à M. Sylvain Gaudreault, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Les signataires sont des citoyens et des citoyennes de Sherbrooke.

Au Québec semble s'installer, depuis quelques années, une inquiétante tendance à vouloir diminuer la représentation citoyenne dans les municipalités. Avant la dernière élection municipale, c'était Longueuil et Québec qui diminuaient la taille de leur conseil municipal, et Sherbrooke souhaite maintenant les imiter en tentant d'instaurer une coupe de plus du tiers de son conseil municipal sans qu'aucun mécanisme sérieux de consultation citoyenne ne soit prévu pour permettre d'entendre la population et pour étudier la question sereinement.

La réduction à la pièce des conseils municipaux du Québec est préoccupante puisqu'elle n'est encadrée par aucune règle claire et n'est surtout soumise à aucun débat national. Un tel débat est absolument nécessaire, car il permettrait aux élus et à la société civile de réfléchir au genre de démocratie qu'ils souhaitent voir instaurer au niveau municipal. Ce débat a eu lieu lors des fusions municipales, et une élection a même été consacrée en partie à l'enjeu des défusions. L'abolition d'une grande partie des représentants des citoyens au niveau municipal devrait au minimum attirer l'attention du gouvernement.

Le problème est d'autant plus grave que la réduction du nombre d'élus est présentée comme une solution à un problème budgétaire, qu'elle n'aide par ailleurs en rien à régler. En effet, les économies potentielles à tirer de ces différentes « réformes de la gouvernance » sont minimes. À Sherbrooke, l'abolition de sept sièges au conseil municipal ne permettrait d'économiser que quelques dixièmes de pourcentage du budget total de la municipalité, et ce, dans le scénario

le plus optimiste. Rien ne nous assure que les prochains conseillers municipaux ne décideront pas de hausser leurs salaires sur la base d'une augmentation de leurs charges. Rien ne nous garantit non plus qu'ils n'autoriseront pas l'embauche de personnel cadre supplémentaire pour les épauler. Plus généralement, il n'existe pas, au Québec, de consensus politique ou scientifique sur les bénéfices qu'apporteraient de telles réformes. S'il est absolument impératif de débattre de ces questions, il appert que le niveau municipal est mal outillé pour guider sereinement ce débat. Les règles du jeu de ce palier de gouvernement font en sorte qu'une proposition d'amputation du tiers de l'organe législatif d'une ville ne doit être approuvée que par une majorité simple du conseil. Imaginez un instant, Monsieur le Ministre, que votre gouvernement propose d'abolir une quarantaine de députés de l'Assemblée nationale ou qu'il s'engage dans un redécoupage draconien de la carte électorale. Par convention, vous ne pourriez procéder en toute légitimité avec une simple majorité, car on considère les enjeux entourant les institutions démocratiques comme des enjeux transcendant les intérêts partisans. Pourtant, aucune convention de la sorte ne semble régir le fonctionnement de nos instances municipales. Le débat s'y fait plutôt à coup de sondages et il est scellé par des conseillers qui se retrouvent dans la position inconfortable de devoir légiférer sur leur propre existence. C'est un environnement malsain, peu propice à la prise de décision éclairée.

Évidemment, la décision d'une ville doit être approuvée par votre ministre, d'autant plus si elle implique une diminution plus importante que ce que la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit. Il s'agit néanmoins d'un procédé qui nous apparaît tout à fait inefficace. Après Sherbrooke, combien de villes suivront ? Combien de modifications à la charte d'une ville le gouvernement devra-t-il superviser ?

En 2012, lorsque les réductions du nombre d'élus à Québec et à Longueuil avaient été étudiées en commission parlementaire, votre collègue Agnès Maltais avait fait remarquer à votre prédécesseur, Laurent Lessard, qu'il serait plus approprié d'ouvrir le débat pour toutes les municipalités et non de procéder à la pièce. Il serait grand temps

d'offrir cette solution aux municipalités du Québec et à leurs citoyens en imposant tout d'abord un moratoire sur les projets de réduction des conseils municipaux et en ouvrant un chantier de réflexion sur la gouvernance municipale au Québec. Il en va de la santé de la démocratie municipale québécoise.

Une triste vie

Un matin très froid d'automne
J'étais assise sur un banc
Un vieux gilet de laine miteux
Comme seul abri du froid
Je regarde les enfants jouer
Avec un peu de mélancolie
Je me suis mise à penser
À mes années passées
Avec regret aujourd'hui
Je n'ai plus rien
Plus de maison, ni de famille... ni de vie
Je n'ai plus rien
Qu'un vieux gilet de laine miteux
Comme seul abri du froid
Les gens me dévisagent
Ne prennent pas le temps de me regarder
Car pour eux
Je ne suis qu'une ordure humaine
J'ai eu une vie heureuse
Puis un jour sans prévenir
Plus rien
La maladie, la dépression
Sont mes seules amies
On me dévisage comme on dévisage un rat
Pourtant, eux non plus ne sont pas à l'abri
Je n'ai plus rien
Qu'un vieux gilet de laine miteux
Comme seul abri du froid
Je n'ai nulle part où dormir ce soir
Je me suis endormie sur le vieux banc
Une lumière blanche apparaît
Apaisée je suis devenue

Fannie Royer

Broue, l'ultime dernière marquer l'histoire québécoise par le rire, sans se démoder!

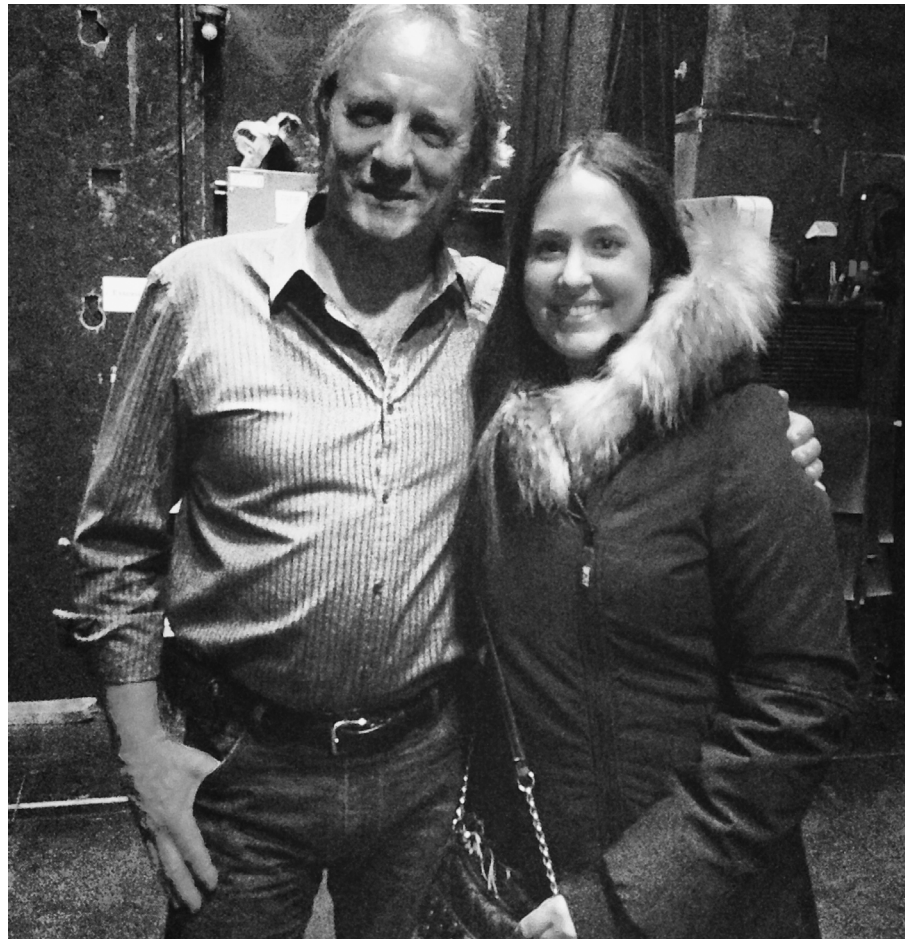
Par Sarah Herbert

Voilà que 35 années se sont écoulées depuis la toute première représentation de *Broue* au Théâtre des Voyagements sur le boulevard St-Laurent à Montréal. Plus de 3000 représentations plus tard, la pièce de théâtre culmine toujours au sommet de la culture québécoise, ayant été vue par plus de 3 millions de spectateurs.

Parterre. Rangée W. Siège 42. Voilà où je m'installe le vendredi soir venu, à 19h50. Assise au bout de mon siège et admirant le décor légendaire, j'attends qu'on tamise les lumières sur «l'ultime dernière» de Broue à Sherbrooke. À 19h58, les derniers arrivants comblent les bancs inoccupés alors que la fébrilité s'empare de la salle. La grande aiguille sur le zéro et les chuchotements effacés, la scène s'éclaire.

Le spectacle commence en force alors que Michel Côté et Marc Messier se lancent prestement la réplique de chaque côté du bar. Le public, quant à lui, semble boire chacune de leurs paroles comme s'il tentait d'absorber le plus de souvenirs possible du dernier passage de la troupe en Estrie. De façon tout aussi naturelle qu'à l'époque de *La Petite Vie*, les deux comédiens jouent le premier acte avec un enthousiasme sincère et énergique, lequel place la barre haute pour la suite. Peu de temps après l'acte initial, l'aisance de Marcel Gauthier sur les planches de la scène nous dévoile toutefois que la barre n'est jamais assez haute pour les trois acolytes.

Tout au long de la soirée, la triade se partage avec une complicité brillante les 18 personnages caricaturaux qui passent, tour à tour, se remplir le gosier et se vider le cœur à la «Taverne chez Willy». C'est comme si, avec un texte ingénieusement ironique, on permettait au grand public de pénétrer dans l'univers disparu des tavernes québécoises auxquelles seuls les « boys » sont admis. Les costumes,



Le comédien Michel Côté en compagnie de notre journaliste Sarah Herbert après la représentation de *Broue* à Sherbrooke.

les mimiques et le langage des personnages contribuent tous à révéler les stéréotypes de la gent masculine, tel que le fait également le film *Cruising Bar*. Prêts à toute prouesse pour combler les attentes de leur auditoire, les protagonistes de *Broue* poussent leur performance à un niveau supérieur. Ils courent, tombent, bondissent, et ils crient, et ce, avec la même fougue qui les anime depuis les débuts de la pièce. Ils sont vraiment infatigables!

C'est après plus de deux heures de pur bonheur et avec le sentiment d'avoir assisté à un moment marquant du théâtre québécois que j'admire le dernier jeu des comédiens sur la scène sherbrookoise. Alors que les lumières se ferment finalement sur la taverne, les trois artistes disparaissent dans l'obscurité de l'épilogue. Une immense vague d'applaudissements déferle vers la scène lorsque les trois

comédiens reconquièrent celle-ci pour le salut de clôture. En chœur, Messier, Gauthier et Côté remercient chaleureusement le public avant de quitter le décor pour de bon. Le sourire aux lèvres, le cœur visiblement léger, les gens se dirigent tranquillement vers les portes de sortie. Ici et là, j'entends quelques répliques marquantes de l'œuvre auxquelles on aurait encore envie de rire.

Quant à moi, je reste assise à ma place. Cette fois-ci, ce n'est pas pour éviter l'embouteillage à l'issue du stationnement, mais plutôt afin de rencontrer les trois hommes. Après quelques instants, on invite les intéressées à aller les rejoindre dans les coulisses, ce qu'on s'empresse de faire. Pendant que l'un cause déjà avec un groupe d'étudiants et que l'autre signe des autographes à ceux qui lui en réclament, le troisième comédien, quant à

lui, se dresse parmi une famille dont le souvenir s'apprête à être immortalisé par le iphone de l'ado. En partageant à mon tour un moment avec chacun d'eux, je découvre leur générosité sans borne ainsi que l'importance qu'ils consacrent à leur public. Ils sont tout simplement géniaux!

Tirant vraisemblablement leur révérence cette année, l'équipe de *Broue* lance un dernier appel à ceux qui n'auraient pas encore eu la chance de goûter à leur chef-d'œuvre. Ne leur restant que peu d'arrêts à faire dans les villes du Québec, je recommande à tous de se procurer une place dans le dernier wagon, du dernier train de *Broue* en tournée à travers le Québec. Que ce soit en famille, en couple ou entre amis, cette sortie au théâtre comblera les attentes les plus hautes et les goûts les plus fins, toujours à condition de bien vouloir entendre à rire et parler d'histoires typiques des bars d'antan. D'une polyvalence éblouissante, le trio saura captiver l'esprit des hommes et conquérir le cœur des femmes. Quant aux femmes, il saura séduire la rousse, la blonde, la brune, et la blanche!

Les dates et locations de leurs dernières apparitions sur scène se trouvent à l'adresse suivante: www.broue.ca/billets/



Naufrages : un chassé-croisé entre le réel et l'imaginaire

Une coproduction du Théâtre du Double signe et du théâtre l'Escaouette

Source : Audrey Bellegarde

Le Théâtre du Double signe de Sherbrooke et le théâtre l'Escaouette de Moncton ont amorcé une croisière, il y a près de 3 ans, afin d'amener à bon port cette grande aventure qu'est la création d'un spectacle. Naufrages, un texte de Pascal Chevarie mis en scène par Patrick Quintal, prend l'affiche, et ce, pour 15 représentations. Des interprètes du Nouveau-Brunswick et du Québec se partagent la scène afin de livrer ce chassé-croisé dans les mondes imaginaires et réels que propose Naufrages. Le spectacle est présenté au Théâtre Léonard-St-Laurent de Sherbrooke du 5 au 22 février à 20 h (mercredi au samedi) et au théâtre l'Escaouette de Moncton du 12 au 14 mars 2014.

La pièce

Le texte Naufrages, écrit par le madelinot Pascal Chevarie, raconte l'histoire d'ingénieurs qui s'affairent autour de la carcasse d'un bateau échoué près d'un îlot, entouré de brume et de glaciers,

abritant une vieille maison abandonnée pleine de souvenirs d'enfance. L'épave sera dynamitée. Mais pourtant, dans le ventre froid et humide de ce lieu habité par on ne sait quels fantômes, un murmure : celui d'un homme qui, recraché par la mer sur cette grève où l'attend une jeune fille aux yeux couleur de pluie, devra reconstruire sa mémoire dissoute.

La pièce réunit six interprètes dont trois comédiens estriens : Ariane Bisson McLernon, Annie Bouchard et Jean-François Hamel ainsi que trois comédiens acadiens : Luc LeBlanc, Anika Lirette et Lou Poirier. L'équipe de concepteurs est pour sa part constituée de Ghislain Basque à l'assistance à la mise en scène, d'Anh Minh Truong à la conception vidéo, de Dominique Thériault aux costumes, de Louis Hudon au décor, de Marc Paulin aux éclairages et de Jean-François Mallet à la musique et à la conception sonore.

Une rencontre artistique

Le Double signe et l'Escaouette ont eu un réel coup de cœur pour le texte Naufrages de Pascal Chevarie, qui correspond aux univers thématiques et esthétiques des deux compagnies. Le texte sera d'ailleurs édité chez Lansman en février 2014. Cet automne le texte a été présenté en lecture publique à la biennale Zones théâtrales à Ottawa et aux Fenêtres de la création à Longueuil. Le temps est venu de présenter le fruit de cette belle rencontre artistique. Il s'agit de la 21e création du Double signe.

Naufrages

Du 5 au 22 février à 20 h (mercredi au samedi) au Théâtre Léonard-St-Laurent de Sherbrooke (200, rue Peel, Sherbrooke)

Prévente : 20 \$ (jusqu'au 4 février)

À la porte: Adulte 25 \$, Étudiant 18 \$

Réservation 819 565-5536



Le metteur en scène, Patrick Quintal, dans le décor de Naufrages.

PHOTOGRAPHE

JEAN-FRANÇOIS DUPUIS
www.jfdupuis.com
819-565-0140

Le journal de rue a besoin de Camelots

Tu as plus de 18 ans
et tu aimerais
arrondir tes fins de mois ?

Le Journal de rue Le Nouvel
Espoir a besoin de toi. Viens
acquérir de l'autonomie tout
en brisant l'isolement.

On t'attend
au 165 King Ouest!

La mie de la couronne
Boulangerie artisanale



Première boulangerie véritablement artisanale
ouverte au centre-ville depuis plus de 15 ans, plus
de 28 sortes de pains, viennoiseries, tartes etc.,
farine bio et naturelles, fermentées au levain,
toujours sans gras ni sucre, et
produits à taux réduit de gluten.

Fournisseurs des meilleures tables en Estrie.

La mie de la couronne

74, rue Alexandre, Sherbrooke
346-PAIN • 819-346-7246

5 jours pour l'itinérance, une cinquième édition à Sherbrooke

Par l'équipe d'organisation de l'édition 2014, 5 jours pour l'itinérance, Sherbrooke

C'est en Alberta, en 2005, que le mouvement 5 jours pour l'itinérance a vu le jour. Face à une itinérance grandissante, des étudiants ont voulu redonner à la communauté en faisant leur part pour la cause. Au fil du temps, plusieurs universités se sont mobilisées et la campagne 5 jours pour l'itinérance rayonne maintenant à l'échelle nationale. Chaque année, des étudiants se réunissent pour planifier, organiser et encadrer des activités qui serviront à sensibiliser les gens à la problématique de l'itinérance et à amasser des fonds pour la cause.

Du 9 au 14 mars, dans chaque université participante, une dizaine d'étudiants expérimenteront l'itinérance. En effet, ceux-ci devront vivre sur le campus de l'université jour et nuit en suivant certaines règles : ils n'auront entre autres pas la possibilité de se laver, ne pourront pas manger (à moins de se faire donner de la nourriture périssable), ils devront se présenter à tous leurs cours et devront aussi participer à la recherche de dons en sollicitant les gens sur la rue ou dans les endroits publics.

Différentes activités de sensibilisation et de financement seront organisées tout au long de la semaine auxquelles les étudiants, les participants ainsi que la population sherbrookoise seront invités à participer. Tous les dons amassés seront remis à la Table itinérance de Sherbrooke et serviront notamment à l'organisation de la Nuit des sans-abris, qui a lieu en octobre tous les ans. L'objectif de cette 5e édition est d'amasser 8 000 \$. L'itinérance est une réalité qu'il est facile d'ignorer... il suffit de regarder ailleurs. C'est ce malaise et cette méconnaissance que les étudiants veulent contrer. Nous vous invitons



donc à soutenir la cause et à suivre les étudiants en consultant la page facebook 5 jours pour l'itinérance – Sherbrooke. Dans les semaines qui viennent, vous y trouverez l'horaire de la semaine de même que des informations sur la campagne.

Le Grand spin don, sauvons + de vies

Source : Antoine Choinière Codaire, Président du comité organisateur

Le samedi 22 février 2014, la Société canadienne du cancer invite toute la population à pédaler pour la cause du cancer dans le cadre de la 2e édition du GRAND SPIN DON de Sherbrooke qui aura lieu au Complexe Médico-Sportif Maxi-Club de Rock-Forest. Une activité sportive de collecte de fonds de type spinning. L'objectif : amasser 20 000 \$.

Au son d'une musique dynamique et entraînante, un instructeur qualifié guidera les participants tout au long de leur défi de spinning pour les motiver à donner le meilleur d'eux-mêmes, tout en respectant le niveau de condition physique de chacun. Alors, envie d'amasser des fonds pour la lutte contre le cancer? Inscrivez-vous dès maintenant de façon individuelle ou en équipe pour un défi d'une heure ou de trois heures.

Individuel

Pour pédaler, vous devez collecter des fonds au sein de votre entourage pour une somme minimale de 100 \$ (défi 1 heure) ou de 300 \$ (défi 3 heures).

En équipe

Pour pédaler, vous devez constituer

une équipe de deux à dix personnes et effectuer une collecte de fonds minimale de 100 \$ (défi 1 heure) et de 300 \$ (défi 3 heures) par participant. Il s'agit d'une bonne occasion pour faire du « team building » puisqu'il y aura sur place un défi additionnel pour les équipes participantes.



Plus d'une dizaine de GRAND SPIN DON ont vu le jour dans les grands centres urbains de la province depuis 2009 et c'est maintenant aux Sherbrookoises de prouver de quoi ils sont capables. Serez-vous des nôtres?

Inscription et information : 819 562-8869 ou www.grandspindon.ca



LES MANCHETTES



Travailleuses du sexe à la cour suprême

Page 12



Polyamour et Engagement

Page 11



Gai Écoute

Page 13

Cahier spécial

2014, ÉDITION 1 · LE NOUVEL ESPOIR · VOLUME 12 (février-mars) · PROCHAINE PARUTION 2014, ÉDITION 2 · VOLUME 12 - ISSN : 1927 - 0925

Relation de couple et... Sexualité

Sujet inépuisable ne cessant de susciter l'intérêt ; les relations de couple et la sexualité font jaser! Si pour certains c'est une des plus belles choses de la vie, pour d'autres, il s'agit d'un sujet plus douloureux. Chacun a son histoire de coeur à raconter. On en parle, on en pleure, on en rit ou on le désire : quel qu'en soit notre point de vue, l'amour et les relations sexuelles sont à la base même de la vie. Nous profitons de ce cahier spécial pour vous parler de relation de couple hors norme, de sensibilisation, ainsi que pour vous donner des petits trucs pratiques pour être bien en couple... Bonne lecture!



© Jean-François Dupuis

PAGES 9 à 15

«En plus de publier un journal vendu par des personnes itinérantes ou nécessitant un revenu d'appoint, nous accueillons quotidiennement à notre Café de rue, situé au 165 rue King Ouest, des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Nous leur offrons un milieu de vie où ils peuvent briser l'isolement, se réchauffer et trouver un support psychosocial.»

Vedettes Facebookiennes où l'hypersexualisation sur le web

Par : Samuel Bricault, tiré de son blog sur www.lametropole.com

« Rapidement, je tombe sur plusieurs pages de dizaines de jeunes filles de 12 à 16 ans. En maillot de bain et/ou touchant le sein d'une amie, ces vedettes facebookiennes gravissent les échelons de la célébrité. »

Tu as entre 12 et 18 ans? Jeune? Jolie? Avec un beau cul d'adolescente comme les vieux pervers les aiment? Tu fais de belles photos en maillot de bain? Deviens une vedette de Facebook. Exhibe (oui, tu t'exhiberas) ta palpitante vie d'adolescente sexy et cours la chance de gagner plusieurs prix. Comme quoi? Des messages plus cons les uns que les autres, par exemple. Ou encore, des stalkers comme il ne s'en fait plus. Mais, et, le plus important – roulement de tambour – gagne un ego plus gros que la dette nationale et plus malsain que les intentions du vieux bedonnant qui regarde tes photos sur le net.

Savoir qu'on ignore, c'est déjà en savoir un peu plus que les autres ignares. Bien que je travaille souvent avec les médias sociaux, j'ai récemment découvert un phénomène que je pensais bien connaître, les vedettes du monde virtuel. Sur Facebook, nous avons la possibilité de créer une page pour les fans. Pour une personne comme moi, une page d'auteur stimulant les « like » offre plusieurs avantages. Par exemple, par l'intermédiaire de ma page Facebook, les professeurs me contactent et me posent des questions. Les jeunes qui aiment mes livres peuvent discuter avec moi, etc.

Récemment – traitez-moi d'arriéré si vous le voulez – j'ai remarqué quelque chose sur mon profil personnel. J'ai

en effet plusieurs pages pour mes livres et comme tout le monde ou presque – damné soit Tweeter – j'ai un profil personnel dont je me sers pour discuter avec mes amis ou anciennes connaissances. À gauche de mon profil, dans la section à propos, Facebook indique suivi(e) par 87 personnes. En m'informant, j'apprends l'existence des vedettes facebookiennes.

En conférence, lorsque j'ai demandé aux élèves de m'aider à atteindre 1000 « j'aime » sur ma page, une fille m'a répondu : « Tu as juste 1000 like? Je suis plus fameux que toi, j'en ai 6000! » Je regarde la charmante jeune fille de secondaire deux en me disant « Comme je sens que tu vas ouvrir grande la porte! » Je lui demande ce qu'elle fait qui stimule autant l'intérêt des internautes. Je n'ai jamais eu ma réponse, certes, mais les nombreux mimes des garçons m'ont aidé à comprendre. L'un m'a regardé en voulant dire « Checke-la ben dude, juste quelques photos et les abonnés pleuvent! »

Sans comprendre tout à fait le phénomène, je me suis mis à la recherche de « profils » où les abonnés sont nombreux. Rapidement, je tombe sur plusieurs pages de dizaines de jeunes filles de 12 à 16 ans. En maillot de bain et/ou touchant le sein d'une amie, ces vedettes facebookiennes gravissent les échelons de la célébrité. D'une plume assurée, elles écrivent leur quotidien et dévoilent des images qui valent mille mots et quatre érections. Voyez-vous où ça nous mène, vos maudites niaiseries de télé-réalités, de Loft Sex



Story et d'Occupation Quadruple?! Saisissez-vous la belle influence de Marie-Chantal (nom fictif) de Loft Sex Story aux gros seins, mais à la tête vide?

« Sois belle, tais-toi, montre ta peau, prends une photo, deviens une vedette facebookienne. C'est ça le bonheur! » En pleine crise d'adolescence, elles se sentent déjà comme le nombril du monde. Comme si l'ego et le syndrome de l'immortalité n'étaient pas déjà assez présents chez elles, nous les propulsons au rang de vedettes. Mon Sam, tu chiales contre tout le monde, elles veulent être célèbres, pis après? Le problème, c'est que ces jeunes filles s'exposent dangereusement.

Je prends l'exemple de Noémie Dufresne, jeune vedette facebookienne trainée dans la boue. Plusieurs se sont amusés à lui faire de faux profils. Des caricatures d'elles circulent sur Internet. « Une plote c'tune plote, une queue ça pas d'yeux »,

peut-on lire sur un de ces faux profils. Les jeunes créant ces faux profils n'ont pas de réelles conséquences pour leur acte. Pourtant, il s'agit de diffamation, de violation de la vie privée et de vol d'identité. Fais-moi un coup pareil et ça sent la poursuite judiciaire!

Cette génération de l'immédiat et de vie virtuelle se dirige droit vers le mur du nombrilisme et de l'égoïsme. Je vois déjà ces jeunes à l'âge adulte. « Hey, avez-vous vu la photo de madame Ducharme qui montre ses boules? » Ça va nous faire de beaux professionnels! Qu'arrivera-t-il de la vedette facebookienne à l'âge adulte? Continuera-t-elle à étaler sa vie, tout comme sa peau, sur les réseaux sociaux? Combien de jeunes filles se suicideront parce qu'elles n'en pouvaient plus des haters? 2013, monde d'immédiat et de superficialité, comme je crains tes enfants.

Une affiche publicitaire sur un fond bleu. À gauche, le texte 'T'ES IMPORTANT-E POUR NOUS' est écrit en lettres capitales blanches et bleues. En dessous, 'Le suicide n'est pas une option' est écrit en blanc. Au centre, il y a une photo de trois personnes : un homme plus âgé à gauche, un jeune homme au milieu et une femme à droite. À droite de l'affiche, le titre 'SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE' est écrit en lettres capitales jaunes et blanches. En dessous, 'du 2 au 8 février 2014' est écrit en blanc. Le logo de l'AQPS (Association québécoise de prévention du suicide) est visible en bas à droite, avec le texte 'Activités et matériel de sensibilisation : aqps.info/semaine' en blanc.

Polyamour et Engagement

Par : Pascale Wolfshagen

Bien des années avant d'entendre parler du concept de « polyamour », je décrivais les relations amoureuses avec une métaphore: aimer, cela débute comme un intense feu de paille qui s'allume en nous, et qui s'éteindrait rapidement de lui-même sans un acte d'engagement. La fidélité consisterait donc à y mettre des bûches toute sa vie (ne dit-on pas, d'ailleurs, que les couples ont à « nourrir leur flamme »?), et la monogamie serait le choix de n'entretenir qu'un seul des feux qui surviennent au cours de notre existence. Je pourrais ajouter que, aux yeux d'une personne qui se dit polyamoureuse, plus d'un bûcher vaudrait la peine d'être maintenu, fidèlement, mais sans exclusivité. Essentielle pour les uns, contraignante pour les autres, l'exclusivité sexuelle est souvent si étroitement associée au concept de fidélité que l'engagement polyamoureux nécessite d'être expliqué.

Pour commencer, il faut comprendre que, pour le polyamoureux, l'amour n'est pas limité comme s'il n'en existait qu'une quantité finie pouvant être investie en une personne, ou divisée en plusieurs. Au contraire, il donne son cœur entier à chaque amant: lui dire qu'il aime moins son partenaire s'il s'éprend aussi quelqu'un d'autre, cela lui semble aussi absurde que si l'on disait à un parent qu'il aime moins son aîné suite à la naissance d'un second enfant. Il souhaite donc former une relation à la fois ouverte et durable avec chaque personne aimée, et avec l'accord de tous les individus concernés.

Le polyamour est un concept distinct de l'infidélité, puisque ce type de non-exclusivité nécessite le consentement des partenaires, et surtout, cette pratique exclut le mensonge entre eux. Tromper, c'est mentir en brisant une entente: ce qui est inacceptable, c'est contrevenir à sa parole, et non contrevenir à l'exclusivité. De plus, le polyamour diffère de l'échangisme (où un couple se permet des relations sexuelles avec d'autres, mais sans attaches amoureuses avec ces partenaires secondaires), puisque l'engagement y occupe une place fondamentale: autant que les

couples monogames, les partenaires polyamoureux souhaitent participer à l'épanouissement des personnes aimées et vieillir avec elles.

La question la plus importante à se poser, maintenant, est de savoir si de telles ententes peuvent fonctionner dans la vraie vie, ou si les principes polyamoureux ne sont beaux qu'en théorie, mais désastreux en pratique.

Il n'est pas rare que les gens qui sont plus heureux dans une relation monogame trouvent suspectes les relations ouvertes, et présumant donc qu'elles seraient dysfonctionnelles. La tendance à pathologiser ce qui est minoritaire est un réflexe mental courant, mais qui, dans le cas du polyamour, ne se trouve pas corroboré dans les faits. En effet, quelques psychologues ont avancé des hypothèses pour expliquer ce comportement (un problème dans le couple, un besoin d'affection maladif, ou encore une peur de l'engagement), mais n'ont pas observé ensuite de différence entre les monogames et les polyamoureux, que ce soit au niveau de leur santé mentale ou de la santé de leurs relations amoureuses. La prévalence de la dépendance affective ne varie pas entre les monogames et les polyamoureux, et la prévalence des comportements d'évitement non plus. La seule exception à mentionner, qui est encore débattue, est l'addiction sexuelle, qui serait présente chez une minorité des personnes qui se disent polyamoureuses. Cette affirmation ne fait pas l'unanimité pour deux raisons: premièrement, l'addiction sexuelle n'est pas une pathologie reconnue par tous les psychologues, et deuxièmement, il est possible que certains dépendants sexuels préfèrent se voir comme des polyamoureux plutôt que comme des gens ayant un comportement maladif, mais ceux-ci ne correspondraient pas à l'ensemble des polyamoureux.

Pour ce qui est de la longévité des relations polyamoureuses, les seules recherches qui ont été faites comportaient un échantillon trop petit pour tirer des conclusions certaines, mais jusqu'à présent, elles n'ont pas montré de différences avec les couples monogames pour la proportion des ruptures.

Toujours selon les mêmes statistiques, le ratio des gens qui seraient dans une forme de couple ouvert serait entre 4 et 5 % de la population.

De telles statistiques peuvent laisser sceptiques bien des monogames, puisque, en effet, la jalousie ne serait-elle pas inévitable, et génératrice de conflits? La jalousie est une émotion intense et horrible, et toute personne monogame sait qu'il est impossible d'être bien avec son partenaire lorsqu'un sentiment aussi lourd vient obscurcir la relation. En cela, elle a raison: si elle ressent ainsi le besoin de l'exclusivité, alors la monogamie sera effectivement le modèle de couple qu'il lui faut. Bien qu'ils puissent aussi en faire l'expérience, les partenaires polyamoureux envisagent la jalousie autrement. Beaucoup d'entre eux, plutôt que se sentir jaloux lorsqu'un chum ou une blonde fait une nouvelle conquête, éprouvent une joie qu'ils nomment « compersion »: il s'agit du plaisir que nous ressentons lorsqu'une personne que nous aimons vit quelque chose de beau ou d'agréable. Autrement dit, nous sommes contents pour elle. Malgré cela, il peut arriver que des personnes faisant partie d'unions libres vivent une certaine jalousie, et ces situations exigent beaucoup de communication. Certains monogames y voient une façon de compliquer énormément une relation, mais ce genre de jugement a, au fond, quelque chose d'étonnant: n'est-il pas nécessaire, pour que toute relation soit fonctionnelle (qu'elle soit ouverte ou monogame), de savoir se dire la vérité et de s'ouvrir avec confiance envers son partenaire lors d'une contrariété? L'union libre comporte ses difficultés, dont il est essentiel de se parler franchement, et la monogamie renferme d'autres problèmes, qui peuvent être distincts de ceux auxquels se heurtent les polyamoureux, mais qui ne demandent pas moins de soutien lorsqu'une situation de tension survient. Résister aux élans de son propre cœur pour maintenir une relation monogame, ce n'est pas un défi moindre que surmonter la jalousie; je pourrais résumer en disant que les deux modèles d'engagement amoureux peuvent s'avérer difficiles, et que nous devons choisir lequel de ces combats nous serions prêts à mener.

Pour terminer, je pense que l'idée d'un engagement vrai et durable, c'est ce qui est au fondement des relations poly-

amoureuses et des couples monogames sans infidélité, et ces deux modèles distincts ont donc en commun la parole tenue. Les partenaires d'une relation, lorsqu'ils veulent entretenir la flamme, découvrent ensemble quels actes d'engagements fournissent les meilleures bûches pour leur feu, et ces choix leur appartiennent entièrement.

Peut-être

Lorsque je verrai tes yeux
Briller de mille feux
Se poser sur moi
Lorsque mon cœur palpitera
Et mes mains deviendront moites
Alors peut-être je serai tienne

Lorsque tu me regarderas
D'un regard animal
Tout en sachant te contenir
Alors peut-être je serai tienne

Lorsque ma bouche sèchera
Que j'essayerai de parler
Alors que je ne ferai que balbutier
Et qu'à ce moment je me sentirai idiot
Alors peut-être je serai tienne

Lorsque tes bras m'entoureront
Et que je sentirai la chaleur montée
En me donnant le tournis
Que mon corps ne se contiendra plus
Alors peut-être je serai tienne

Lorsque tu découvriras
Que je change comme le vent
Et que malgré les années
Ton amour s'est pas épuisé
Alors peut-être je serai tienne

N'oublie pas ceci
Je ne t'appartiens pas
Ne me brise pas le cœur
Ne me prends pas pour acquise
Car je partirai à la première brise
Alors peut-être je serai tienne

Ne me blesse point
Accepte qui je suis
Comment je suis
Respecte mes valeurs
Comprends ma douleur
Partage mes passions
Seulement pour un temps
Alors oui je serai tienne

Fannie Royer

Les travailleuses du sexe s'invitent à la Cour suprême

Par Claudia Pâquet, Intervenante en prévention, éducation et promotion de la santé à IRIS Estrie

C'est le 20 décembre dernier que le plus haut tribunal du Canada, la Cour suprême, a rendu son verdict concernant les lois encadrant la prostitution en les déclarant inconstitutionnelles. Il a par le fait même laissé une période d'un an au gouvernement du Canada pour supprimer, modifier ou préciser les trois articles touchés par ce jugement. Ces lois étaient reliées à l'action de solliciter, à celle de tenir ou de se trouver dans un endroit où il y a de la prostitution (maison de débauche) ainsi qu'au fait de vivre des fruits de la prostitution. Il ne faut pas oublier de mentionner que la prostitution est légale au Canada, mais qu'elle était strictement encadrée par ces lois.



C'est l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui assure le « droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne », qui a permis d'invalider les lois en lien avec la prostitution.

« IL ÉTAIT TEMPS! », s'est exclamée Jade (nom fictif) lorsqu'elle a appris la nouvelle, le 20 décembre 2013. Jade est une ancienne travail-

leuse du sexe (TDS) ayant pratiqué le métier de masseuse érotique pendant une dizaine d'années.

La plupart des personnes mettront toutes les travailleuses du sexe ainsi que leur réalité dans le même panier, alors que derrière chacune d'elle se cache une femme avec tout ce que cela comporte. En effet, il importe de souligner que les préjugés et la discrimination sont toujours présents envers cette clientèle. « C'est l'ignorance sur le sujet qui fait peur à la population », ajoute Jade au cours de notre discussion. Les travailleuses du sexe sont pourtant des mères, des sœurs, des filles, des amies, des étudiantes, etc., mais d'abord et avant tout, elles sont des femmes. Certes, certaines sont aux prises avec un proxénète, mais d'autres exercent ce métier de façon tout à fait volontaire. C'est pourquoi il est primordial de faire la différence entre l'exploitation, la violence physique ou psychologique et la prostitution elle-même. En invalidant les lois qui encadrent la prostitution, il sera désormais possible de faciliter l'accès à certains services essentiels, notamment en favorisant une meilleure relation avec le corps policier. Par exemple, si une TDS se fait agresser par un client, elle sera plus à l'aise d'aller porter plainte que si elle risque de se retrouver derrière les barreaux. De plus, les TDS pourront peut-être plus facilement se libérer de l'emprise de certaines personnes et porter plainte en cas d'exploitation sexuelle.

À titre d'intervenante auprès de ces femmes par l'intermédiaire du projet CatWoman d'IRIS Estrie, je crois qu'en invalidant les lois encadrant la prostitution, les femmes exerçant les divers métiers du sexe auront de meilleures conditions de travail. Un des impacts non négligeables de la décision de la Cour suprême concerne l'article sur les maisons de débauche. En effet, il faut penser plus loin et voir que ces maisons permettront aux femmes de travailler dans des endroits plus sécuritaires et d'être moins à risque de subir des agressions (viols, vols, harcèlement, séquestration, meurtres, etc.) puisque d'autres personnes seront présentes sur leur lieu de travail. Il ne faut pas oublier que plusieurs TDS ne parlent pas de leur emploi à leurs proches... Quand elles exercent ce métier de façon autonome et que personne ne sait où elles se trouvent, elles se mettent en danger.

De plus, il est clair que le verdict rendu par la Cour suprême concernant la prostitution en satisfait plus d'un, mais certaines personnes s'inquiètent de la situation. Selon un vieil adage, la prostitution est le plus vieux métier du monde et le débat concernant cette réalité est et sera toujours d'actualité. Alors, pourquoi ne pas offrir de meilleurs services aux TDS, qu'elles désirent faire ce travail ou non, et plutôt orienter les interventions légales vers la lutte à l'exploitation sexuelle, la traite de personnes, les agressions à caractères sexuels et les autres problématiques liées à la prostitution?



« Cette invalidation peut amener une porte de sortie des métiers du sexe, car quand tu veux arrêter, c'est plus facile si tu n'as pas de dossier... » - Jade

En terminant, je crois que l'invalidation des lois est une bonne chose pour la santé des femmes travaillant dans l'industrie du sexe. Reste à voir ce que le gouvernement proposera pour remplacer les articles de lois, étant donné que tout n'est pas décriminalisé. « J'espère que le gouvernement ne sera pas de mauvaise foi », conclut Jade. À suivre...



Gai Écoute

Par Élisabeth Gauthier

Aujourd'hui, encore en 2014, les gens vivent difficilement leur orientation sexuelle, heureusement, il y a des organismes pour les guider, les écouter et les aider. C'est le cas de Gai Écoute, qui est un centre d'aide à l'intention des personnes qui ont des questionnements vis-à-vis leur orientation sexuelle. L'organisme offre plusieurs services : le service par écoute, le clavardage en ligne, la foire aux questions ainsi que l'aide par courriel. Ils sont disponibles 7 jours sur 7 de 8h à minuit. Gai Écoute a pour mission de soutenir les personnes homosexuelles et leurs proches. L'organisme tente de faciliter l'intégration des personnes homosexuelles dans leur communauté et dans la société, tout en tentant de lutter contre les préjugés.

Nous avons eu la chance de faire une entrevue avec monsieur Christian Paul Carrière qui occupe le poste de directeur général de Gai Écoute depuis maintenant un an.

Quel est le plus grand accomplissement de votre organisme?

Selon moi, Gai Écoute est un service essentiel. On ne pense pas que les gens en 2014 pourraient être inconfortables par rapport à leur orientation sexuelle, mais pourtant, c'est le cas de plusieurs. Selon moi, un des plus grands accomplissements de l'organisme est le nombre de vies que l'organisme a sauvées. En effet, les membres de la communauté ont signifié que s'ils n'avaient pas fait appel à l'organisme, ils auraient probablement commis des gestes irréversibles. Nous sommes l'ultime ressource de ces gens avant qu'ils ne posent des actes regrettables.

Quels sont les plus grands défis de l'organisme?

Le grand défi est probablement de se faire connaître plus, effectivement, dès que l'on déborde des

grands centres, nous sommes plus ou moins connus. Nous désirons également nous faire connaître auprès des communautés culturelles. Les gens restent refermés sur eux-mêmes et ils ont peur de communiquer par crainte d'être dénoncés. Les gens doivent se sentir en confiance dès qu'ils prennent le téléphone. Malheureusement, ils craignent de vivre de l'oppression. Finalement, un autre objectif serait d'offrir des services pendant 24 heures au lieu de 16 heures par jour.

Dans plusieurs de vos campagnes, vous utilisez l'humour comme fil conducteur, pensez-vous que c'est le meilleur moyen de susciter des réactions chez les gens?

Le but est d'éduquer la population, en prenant le virage de l'humour, il est facile de susciter des réactions. Il est certain que certaines de ces réactions peuvent être blessantes. Il faut comprendre que certaines expressions communes qui sont utilisées dans la vie de tous les jours, concernant l'homosexualité peuvent avoir un impact psychologique chez certaines personnes. À chaque nouvelle campagne, il y a des réactions, les commentaires ne sont pas toujours des plus plaisants. Nos lignes d'appel sont ouvertes pour que les gens puissent en parler, on les questionne pour savoir ce qui les dérange ou les perturbe.

Qu'est-ce qui selon vous est à l'origine de l'homophobie?

Selon moi, c'est assez simple, dès qu'il s'agit d'une différence, de ce qui n'est pas conforme à la normalité dans la vie, de la norme de la société, cela crée des effets comme l'homophobie par exemple. C'est la même chose pour le racisme, il n'y a pas une cause que l'on peut déterminer. Les gens pensent que c'est un choix, ils ne comprennent pas que c'est un état humain et ils réagissent.

Que pensez-vous de toute la polémique entourant les jeux Olympiques de Sotchi et de la loi anti-gai adoptée en Russie?

Il faut garder à l'esprit que les Jeux olympiques, c'est une façon de voir dans la vie l'effort physique des athlètes qui s'entraînent sans relâche. Nous sommes d'accord qu'il ne faut pas les boycotter. Toutefois, nous pensons que lorsque l'on permet à un pays d'accueillir les Jeux olympiques, il serait important de tenir compte dans la décision des droits de l'homme, qui devraient avoir un poids important. On regarde la Chine qui a accueilli les jeux en 2008, ils vivent une répression des droits de la personne. Les athlètes devraient y participer, mais les pays devraient ouvertement montrer leur désaccord. Nous souhaitons aussi que les médias fassent des coups d'État, pour dire que les droits sont bafoués.

Il y a eu une campagne pour les Jeux olympiques de 2014, quelles ont été les réactions du public?

Quand la campagne pour Sotchi est sortie, nous avons reçu des commentaires et des réactions positives. Les gens sont heureux que la fondation dénonce l'injustice.

Quelles sont les questions qui reviennent le plus souvent lors des appels téléphoniques?

Les appels sont confidentiels et anonymes, mais nous les catégorisons. Ce qui ressort le plus c'est la solitude, les gens appellent parce qu'ils sont isolés. Par exemple, il y a des gens en région qui vivent leur homosexualité, mais se retrouvent seuls. L'objectif des appels est tout simplement de relâcher la tension, discuté un peu. Une autre catégorie importante d'appel est la découverte et le dévoilement. Des adolescents et adultes qui se posent des questions.

Quelles sont selon vous les aptitudes à posséder pour être un bon écoutant pour les gens qui désirent

s'impliquer dans l'organisme?

Il faut beaucoup d'empathie, il faut être capable mettre de côté les problèmes quotidiens, être présent, être attentif au rythme de la personne qui appelle. Souvent, les appelants doivent mettre leurs idées en place. Il faut les guider et non pas les conseiller. Il faut se concentrer, amener les gens à une idée principale, et travailler autour de celle-ci.

Si jamais vous sentez le besoin de vous confier, de poser vos questions ou tout simplement pour discuter, n'hésitez pas à faire appel à Gai Écoute. Que ce soit pour vous venir en aide ou pour aider quelqu'un. Souvent, des proches ont des soupçons ou apprennent la nouvelle et ils se sentent démunis, ils ont des questions quant à leur comportement qu'ils doivent adopter. Gai Écoute est là pour vous guider et vous conseiller.



Les agressions à caractère sexuel, un problème social

Par Stéphanie Tremblay
intervenante en communication
au CALACS Agression Estrie

Les cas d'agression à caractère sexuel n'affectent pas uniquement les personnes qui en sont victimes. Bien au contraire, ils entraînent des conséquences qui touchent non seulement la vie privée des celles-ci mais aussi celle de leur entourage et, plus encore, l'ensemble des femmes de la société qui vit constamment dans la peur de se faire agresser.

Les agressions à caractère sexuel s'inscrivent dans la problématique plus large de la violence faite aux femmes et cette dernière découle directement des rapports inégaux entre les sexes perpétrés dans notre société à travers l'histoire. Il s'agit d'un phénomène qui est entretenu par les préjugés qui ne cessent d'être véhiculés dans la population et qui ont pour sérieux résultat de culpabiliser les victimes et de déresponsabiliser les agresseurs : « Elle n'aurait pas dû sortir à cet endroit » ; « Elle aurait dû s'habiller autrement » ; « Mais pourquoi est-elle retournée à cet endroit ? » ; « Elle l'a bien cherché, elle l'avait trompé la semaine d'avant » ; « Si elle n'avait pas voulu, elle ne se serait pas laissée faire » ; « Il n'a pas pu se retenir, il avait tellement envie d'elle ». Voilà des exemples de croyances populaires qui remettent la responsabilité d'une agression sur les épaules de la victime plutôt que sur celles du criminel.

Les mythes et les préjugés trouvent racines dans la peur et le déni d'une réalité qui existe, mais à laquelle personne ne veut être confrontée. Il est donc courant de croire qu'il n'y a pas vraiment de violence dans son quartier ou d'inceste dans sa famille : le danger est moins menaçant lorsqu'il est loin.

Le principal problème avec la propagande de ces faux mythes est qu'elle alimente les sentiments de honte et de culpabilité que vivent la grande majorité des victimes d'agression sexuelle. Effectivement, ce sont essentiellement ces forts sentiments qui gardent les victimes dans le silence et qui les empêchent de demander de l'aide ou de dénoncer le crime à la police. Mais d'où viennent-ils, ces sentiments de honte et de culpabilité ?

La confiance, l'arme du crime

On dit souvent que dans les cas d'agression sexuelle, l'arme du crime est le lien de confiance entre un agresseur et sa victime. Les agresseurs cherchent à établir ce lien avec leur victime potentielle. Une fois que c'est fait, les agresseurs utilisent la manipulation. Ils adoptent alors divers comportements afin de mettre en place un rapport de force : offrir des cadeaux, faire des compliments ou au contraire, rabaisser sans cesse la personne, mentir, menacer, remettre sans cesse la responsabilité sur les épaules de la victime, l'isoler, lui faire des déclarations d'amour, etc. Ces comportements ont pour objectif bien précis d'installer un contexte favorable pour que l'agresseur puisse tirer profit de la vulnérabilité de sa victime et ainsi, l'agresser sexuellement. C'est pourquoi il est complètement faux d'affirmer que les agressions sexuelles sont des actes impulsifs. Au contraire, il s'agit, dans la plupart des cas, des gestes prémédités.

L'attitude de l'agresseur vise à remettre la responsabilité de l'agression à la victime plutôt qu'à lui-même. Tout le contexte fera en

sorte que la victime se sentira honteuse, elle se sentira coupable des gestes qui ont été posés, elle gardera donc le silence et l'agresseur sera protégé.

Dans plus de 90 % des agressions sexuelles, l'agresseur est un homme. Peu importe que la victime soit belle ou laide, jeune ou âgée, l'agresseur sexuel agresse d'abord et avant tout pour prendre du pouvoir. Les psychopathes comptent pour moins de 1 % des criminels sexuels. En effet, la majorité des agresseurs sont des hommes qui n'ont aucun antécédent psychiatrique ou psychologique et qui jouissent d'une sexualité dite normale avec un ou des partenaires.

Briser le silence

Dans 85% des cas, l'agresseur est connu de la victime, ce qui rend le dévoilement à l'entourage d'autant plus difficile. Et souvent, lorsque les victimes trouvent le courage de briser le silence, elles s'exposent à l'incrédulité de leurs proches d'une part, et/ou à des questions portant sur leurs réactions (ce qui pourrait expliquer la cause d'une telle violence). En effet, pour l'entourage d'une victime, une des façons d'expliquer l'agression est de critiquer son incapacité à avoir prévenu le crime qu'elle a subi, comme si la victime avait attiré le mauvais sort sur elle. Sur la base de tels préjugés, les victimes se sentent honteuses d'avoir figé, d'avoir gardé le silence, de ne pas vouloir entamer de poursuites judiciaires, de se sentir relativement bien d'être en vie ou au contraire, de ne pas avoir réussi



à dépasser la peur, etc. Rappelons-nous qu'il n'y a pas de prédisposition à être agressé, tout comme il n'y en a pas à subir un vol à main armée. Mais contrairement à tout autre crime, la victime d'agression sexuelle doit sans cesse prouver qu'elle n'est pas responsable du crime qu'elle a subi.

Il est d'une importance capitale de ne pas remettre en doute la parole d'une personne qui dit avoir été agressée sexuellement. Il en revient uniquement aux enquêteurs et aux juges de déterminer si l'agression a bel et bien eu lieu. Dans la mesure où nous n'exerçons pas de tels postes, notre rôle consiste à croire les victimes qui se confient à nous et à les soutenir.

Demander de l'aide

Les personnes qui ont été victimes se sentent souvent anormales face aux nombreuses conséquences qu'elles vivent suite à une agression. Au CALACS Agression Estrie, nous soutenons que l'anormalité, ce n'est pas la réaction de la victime, mais bien le geste qui a été posé envers elle et la banalisation de ce dernier. À toutes les femmes et adolescentes qui ont été victimes d'agression à caractère sexuel, n'hésitez pas à demander de l'aide.

Huit conseils pour une relation de couple épanouie

Source : Marcia Kaye de l'Association Médicale Canadienne
www.institutpsy.com

1. Apprenez à vous connaître

Il est prioritaire de bien connaître vos valeurs fondamentales, soit les choses qui sont les plus importantes pour vous. Par exemple, si vous voulez absolument avoir des enfants et que vous fréquentez quelqu'un qui n'en veut pas ou ne peut pas en avoir, vous pourriez être confronté(e) à quelques problèmes en cours de route. Il pourrait y avoir aussi, parmi vos valeurs fondamentales, des priorités d'ordre financier, religieux ou spirituel, l'engagement dans une carrière ou même le besoin de vivre en ville plutôt qu'à la campagne ou inversement.

Quant aux célibataires qui sont à la recherche d'un compagnon ou d'une compagne de vie, ils devraient se demander quels sont les points sur lesquels ils ne sont pas prêts à faire des concessions. Cela ne signifie pas que les conjoints doivent être pareils — des talents et des antécédents différents peuvent, au contraire, favoriser l'attraction d'une personne vers une autre — mais les gens dont les valeurs fondamentales présentent des similitudes ont de meilleures chances de bâtir une relation de couple solide que ceux qui ont peu de choses en commun.

2. Prenez conscience que vous êtes des alliés, non des adversaires!

Dans un couple, chacun devrait être le complice de l'autre plutôt que son rival. La relation de couple fondée sur les rapports de force a pour effet de produire un gagnant et un perdant, ce qui ne conduit jamais à une relation saine. C'est un principe vital que vous devez toujours garder à l'esprit lorsque les circonstances de la vie vous dressent l'un contre l'autre.

3. Cessez de blâmer l'autre

Il est souvent plus facile de blâmer l'autre plutôt que de chercher à savoir les causes de nos conflits ou de nos mécontentements. Le dialogue est bien moins difficile si on évite le blâme et construisons la discus-

sion autour de nos sentiments, de nos attentes et désirs, en se demandant toujours « qu'est-ce que je peux faire, de mon côté, pour améliorer la chose ».

Voici une situation fréquente chez les couples : lui aurait le goût de faire l'amour, mais elle, éreintée par sa journée au bureau, par les tâches ménagères et par les travaux scolaires des enfants, n'en a pas du tout envie. Alors il se fâche et lui crie : « Tu es toujours trop fatiguée! ». Dans un tel cas, au lieu de blâmer sa conjointe, il serait bon que le conjoint prenne conscience de son propre comportement. Par exemple, s'il libérait sa conjointe de certaines tâches ménagères et qu'il prenait la relève auprès des enfants pendant qu'elle se détend en lisant un bon livre ou en prenant un bain chaud, elle serait probablement mieux disposée à avoir des relations intimes avec son conjoint.

4. Exprimez-lui votre appréciation

Quand c'est toujours la même personne qui paie les factures, qui vide le lave-vaisselle ou qui se rend chez le mécanicien pour les changements d'huile, l'autre finit parfois par trouver cela tout naturel et par oublier d'exprimer son appréciation. Cela peut provoquer un sentiment de frustration chez votre partenaire qui pourrait croire que vous le (la) prenez pour acquis(e). Verbaliser votre appréciation! Par exemple, ne ratez pas une occasion de se dire « merci » et d'exprimer l'un et l'autre le bonheur que vous avez de vivre ensemble. Les gens ne lisent pas dans les pensées, alors comment pourraient-ils deviner ce que vous ne leur dites pas ?

5. Témoignez-vous un respect mutuel

Parfois, les conjoints se parlent avec moins de respect qu'ils ne le feraient s'ils s'adressaient à des collègues de travail ou à des étrangers. Les insultes, les blasphèmes, le mépris et la moquerie peuvent avoir un effet dé-

vastateur sur les relations de couple, et cela même si c'est involontaire.

Les gens s'imaginent souvent que, quelle que soit la manière dont ils traitent leur partenaire, ce dernier ou cette dernière ne les quittera jamais, mais ils se leurrent. Après plusieurs années de domination, de brutalité ou de manque de respect, une personne peut décider qu'elle en a assez et qu'elle ira faire sa vie ailleurs. Cela peut représenter un réveil brutal pour la personne qui, à tort, y a vu là une décision « soudaine » de son conjoint ou sa conjointe.

6. Acceptez les différences entre votre conjoint(e) et vous

Trop souvent, nous essayons de changer notre conjoint pour qu'il devienne notre copie conforme. Bien que les gens puissent changer, ils doivent toujours le faire selon leurs propres critères. Et même à ces conditions, il n'est pas garanti qu'ils se plient à nos exigences. Ce qui est garanti, toutefois, c'est que vous vous rendrez malade à essayer de changer l'autre !

7. Partagez le pouvoir avec l'autre

Il est naturel, mais non réaliste, de croire que l'on peut faire toujours les choses à sa manière. Dans une relation saine, chaque conjoint doit pouvoir céder de temps à autre une partie de son besoin de contrôle au profit de l'autre ou du couple. Une relation saine implique des compromis, de la collaboration et de la négociation, des qualités que l'on manifeste dans le cadre du travail, mais que l'on abandonne trop souvent dans le cadre de la vie personnelle.

8. Prenez le temps de vous ressourcer

La relation de couple est comme un être vivant : elle mourra si on n'en prend pas soin. On doit donc y consacrer tous les jours un peu d'attention. Prenez au moins 15 minutes par jour pour prendre, en

couple, une tasse de thé ou un verre de vin, pour faire ensemble un peu de marche ou de course à pied, ou pour converser au téléphone sans être interrompus. Profitez-en pour échanger quelques banalités du quotidien : la coupure que vous vous êtes faite avec du papier, le B+ obtenu par votre fils à l'examen de mathématiques ou les exploits du nouveau chien des voisins. Efforcez-vous d'être à l'écoute de votre conjoint lors de vos conversations. Bien qu'ils n'aient rien de renversants en soi, ces échanges anodins, mais réguliers, agissent comme du ciment sur la relation.

Si vous pouvez aussi réserver quelques heures par semaine à votre couple, un week-end occasionnel en amoureux ou des vacances annuelles, ce serait encore mieux. L'important est que vous puissiez non seulement vous détendre ensemble, mais rêver ensemble.

En tulle blanc

Par Francine Dutil

Il s'appelait Paul
Je l'ai rencontré un jour d'automne
Il partait pour Paris
Un gars qui avait de l'allure
Un homme d'envergure
Un souffle d'air pur,
de fraîcheur, de jeunesse.
Un avant-goût du ciel
Le goût de célébrer une messe
En tulle blanc
Couverte de roses
La félicité en toutes choses
Un parfait à la menthe
couvert de capucines
Le délice du palais
Joint au délice de la chair
C'est avec lui qu'aujourd'hui
Je prends une pause
En déesse africaine
dans un air de Puccini
Sous un clair de lune pâle
Dans un coin de ma ville natale

Les erreurs médicales et le droit

Par Élisabeth Gauthier

Comme on dit souvent : « l'erreur est humaine ». Mais qu'en est-il du point de vue juridique lorsqu'une erreur médicale a comme conséquence le décès d'une personne?

Les erreurs médicales sont une réalité dans notre système de santé. Il existe des lois qui ont pour objectifs : l'encadrement de la sécurité des usagers du système de santé, la nécessité d'apporter du soutien aux victimes ou encore l'obligation des professionnels de la santé de déclarer les incidents et les accidents. Dans ce contexte, la loi sur les services de la santé et les services sociaux (LSSSS) s'applique.

L'analyse de données de recensement d'erreurs médicales (Journal of Patient Safety, Septembre 2013) permet de faire des constats préoccupants. On voit que des événements indésirables et évitables contribuent à près d'un demi-million de décès, se plaçant ainsi au troisième rang de causes de décès dans le secteur de la santé, après le cancer et les problèmes cardiaques. Comment expliquer ces chiffres? Cela est dû, en partie aux avancées médicales, qui nécessitent des procédures plus spécifiques et qui demandent d'avantage d'expertise.

Comment réparer ces erreurs, ou du moins en faire compensation? Un secteur du droit se penche sur la question, il s'agit de la responsabilité médicale.

Il convient d'abord de démystifier la notion d'«erreur médicale». Contrairement à la croyance populaire, la plupart du temps, les erreurs médicales ne sont pas les faits en lien avec un seul individu, mais bien souvent de plusieurs personnes. Les causes sont nombreuses : l'organisation du réseau de la santé, la complexité des traitements et la multiplicité des acteurs impliqués dans la chaîne des soins. Il peut également s'agir d'une mauvaise gestion comme de trop longues périodes de travail ou encore d'un manque de personnel. De plus, la personne qui commet l'erreur agit généralement au meilleur de ses connaissances et pense prendre une bonne décision, mais celle-ci s'avère parfois inadéquate.

Modification de la législation au Québec

C'est suite au rapport Francoeur en février 2001 qu'on verra un changement important au sein de notre législation. Le cas est le suivant : une jeune femme blessée à un membre inférieur décède après

qu'on lui ait administré une dose de morphine trop élevée entraînant des troubles respiratoires. Suite à ce tragique événement, on reconnaît que le secteur de la santé est à risque, ce dernier met de l'avant un certain nombre de politiques, de lois et de réglementations. Notamment, on crée un registre national qui permet d'assurer la surveillance et l'analyse des causes des incidents et accidents, d'avoir des mesures de contrôle, de donner un support aux victimes. De plus, on apporte des modifications à la LSSSS, par exemple, le droit à la sécurité des soins (art.5 LSSSS) ou encore le droit d'être informé de l'erreur (art.8 LSSSS).

Dans une perspective plus technique, voyons ce qu'est un dossier juridique en responsabilité médicale. Les champs de pratique qui sont couverts sont essentiellement la responsabilité médicale hospitalière et dentaire, la psychiatrie légale et la défense des droits des usagers. Il y a trois conditions à la responsabilité : la faute, le dommage et le lien de causalité entre les deux.

L'appréciation de la faute se fait in abstracto, ce qui signifie qu'on évalue la conduite du médecin comme le médecin moyen. Il faut

voir la relation entre le médecin et le patient comme un contrat, le médecin à des obligations envers son patient, il doit le renseigner sur les risques et inconvénients, les alternatives et les bénéfices des traitements médicaux possibles. Il doit également soigner et suivre le patient et il est tenu par le secret professionnel. Il ne faut toutefois pas se méprendre, le médecin a une obligation de moyens et non de résultats. Il s'engage donc à agir avec prudence et diligence mais pas à guérir le patient. De ces obligations peuvent donc découler des poursuites relatives aux consentements aux soins et aux fautes de diagnostiques ou de traitements.

Pour constituer un dossier, l'avocat devra faire une collecte des faits et des documents. Il fait ensuite une demande d'expertise. La poursuite a alors lieu en deux étapes : la comparution et l'interrogation hors cour des demandeurs, c'est ensuite à la défense de faire l'interrogation hors cour des défendeurs, suivi de l'inscription pour enquête et audition et finalement le procès aura lieu.

Service d'impôts JS

Jean-Sébastien Mongeau, Commis comptable

Courriel : jsmongeau1982@hotmail.ca

Téléphone : 819 542-1019

Pour vous aider dans la préparation de vos **déclarations d'impôts** (à partir de 20 \$).
Service courtois et professionnel

Basta
communication

DESIGN GRAPHIQUE
STRATÉGIE COMMUNICATIONNELLE
SITE WEB
IMAGE DE MARQUE
PUBLICITÉ

66, rue Albert, studio 27
Sherbrooke (Québec) J1H 1M9
T 819 563-8039
info@bastacommunication.ca

www.bstacommunication.ca

Semaine de sensibilisation aux troubles alimentaires

Par Jeane-Èva Dupuis, Arrimage Estrie

La semaine de sensibilisation aux troubles alimentaires aura lieu du 2 au 8 février. Cette semaine, portée par plusieurs groupes à travers le Canada, les États-Unis, l'Europe et l'Australie est l'occasion idéale de souligner l'importance d'informer la population sur les troubles alimentaires. Au Québec, la semaine est supportée par les organismes ANEB Québec et la Maison l'Éclaircie, avec l'appui de nombreux partenaires, tel Arrimage Estrie. Les événements liés à la semaine de sensibilisation aux troubles alimentaires visent à informer et sensibiliser la population et ainsi prévenir l'apparition de troubles alimentaires ou des problèmes reliés à l'insatisfaction corporelle.

La semaine de sensibilisation aux troubles alimentaires a sa raison d'être, puisque les troubles du comportement alimentaire demeurent peu connus et même tabous parmi la population. Pourtant, environ 8 millions d'Américains souffrent d'un trouble de l'alimentation clinique et au moins le double de ce nombre en manifestent plusieurs des symptômes (Steven Levenkron, « Anatomy of anorexia »). Les troubles alimentaires représentent la troisième maladie chronique la plus courante chez les adolescentes. Au Canada, près d'une jeune fille sur trois âgée de 12 à 18 ans est aux prises avec une perturbation au niveau de son comportement alimentaire et au niveau de son attitude envers la nourriture (National Eating Disorders Information Centre, NEDIC). Beaucoup de gens croient

encore que les troubles alimentaires, particulièrement l'anorexie, représentent un caprice de jeune fille qui désire seulement demeurer mince et attirante et qui provient d'un milieu familial et social favorisé. Pourtant, les troubles alimentaires sont des manifestations graves de problèmes comportementaux et physiques qui peuvent mettre la vie d'une personne en danger (NEDIC). Ils touchent toute la population, sans égard au statut économique, à l'orientation sexuelle, à l'origine ethnique, etc. Même si les femmes sont davantage touchées par les troubles du comportement alimentaire, on peut voir une augmentation du nombre de cas chez les hommes. L'adolescence ne représente pas non plus la seule période dans la vie d'un individu où il peut souffrir d'un trouble alimentaire. Lorsque l'on observe les statistiques sur les hospitalisations reliées à un trouble du comportement alimentaire, on remarque que ce ne sont pas exclusivement des jeunes femmes sont hospitalisées, même si elles représentent une grande majorité. Des femmes de tout âge y ont recours également.

Les troubles du comportement alimentaire nous concernent tous et toutes. C'est pourquoi Arrimage Estrie se joint bien évidemment au mouvement et organise plusieurs activités afin de souligner l'importance que revêt cette semaine de sensibilisation.

Arrimage

Semaine de prévention du suicide en Estrie

Source : JEVI CPS - Estrie

C'est du 2 au 8 février que se déroule la 24^e sous le thème « T'es important pour nous, le suicide n'est pas une option ! »

Cet événement de sensibilisation et de mobilisation vise à faire connaître les ressources d'aide aux personnes vulnérables et à leurs proches et à mettre en mouvement des citoyens et des organisations qui ne veulent plus perdre des êtres chers par suicide. Chaque année au Québec, il y a tout près de 1100 décès par suicide, soit environ 3 décès par jour. Ici en Estrie, c'est une moyenne de 50 décès par suicide qui sont répertoriés à chaque année. Ainsi, nous perdons tout près d'une personne par semaine.

Pour contrer le suicide, en Estrie comme partout au Québec, plusieurs personnes s'engagent activement en devenant sentinelle. L'une d'elles, en Estrie, a accepté de prendre la parole durant cette semaine dédiée à la prévention du suicide. «Je m'appelle Marlène et je suis devenue sentinelle trois ans après le suicide de mon conjoint. Je voulais être capable de détecter plus rapidement les signes avant-coureurs de détresse que peuvent vivre les gens autour de moi et ainsi les soutenir dans leur cheminement.» Elle ajoute : «Je profite d'ailleurs de l'occasion pour rappeler aux gens qu'une ligne d'intervention téléphonique est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et que celle-ci

est là pour les personnes suicidaires et leurs proches, les personnes endeuillées à la suite d'un suicide et les professionnels œuvrant auprès de l'une ou l'autre de ces clientèles. En tout temps, on peut parler directement avec un intervenant qui est spécifiquement formé en matière de prévention du suicide et qui peut intervenir et offrir des services appropriés aux besoins de la personne. Un seul numéro à retenir : 1 866 APPELLE (277-3553). Vous voulez, vous aussi, faire une différence et devenir sentinelle ? Visitez le www.jevi.qc.ca»

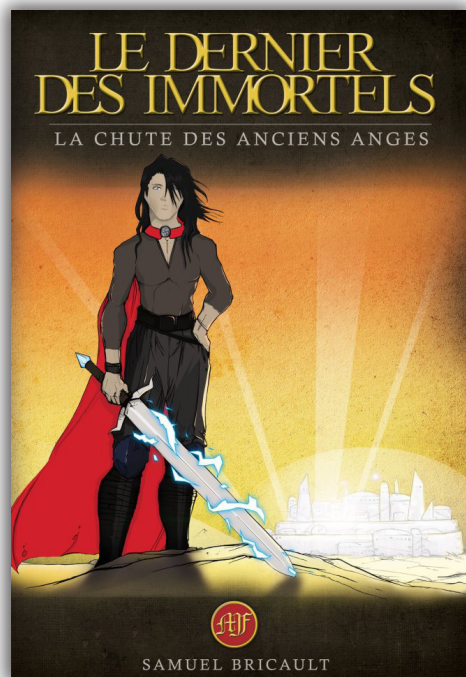
Le Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie ajoute sa voix à celle de JEVI CPS - Estrie et de toutes les autres ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie pour rappeler l'importance d'oser demander de l'aide. Nous vous invitons aussi à ouvrir l'œil et à porter attention car différentes activités ont lieu durant cette semaine. Des midis kiosques, de la distribution de matériel promotionnel, une soirée littéraire, des capsules radio et les fameuses épingles à linge « T'es important pour moi » sont de retour encore une fois cette année. Suivez-nous dès aujourd'hui sur la page Facebook Semaine de prévention du suicide en Estrie.

Parce que le suicide n'est pas une option !



Le dernier des immortels

Par Chantal Dugrenier



Le dernier des immortels Tome I : la chute des anges

Auteur : Samuel Bricault
Les Éditions Magique Futur,
Stanstead, Québec

L'histoire se déroule dans un monde fantastique remplis d'immortels, d'anges, de loups-garous, de trolls et

j'en passe. Sios Sequest est un immortel qui, à douze ans, aspire à devenir un gendarme de la paix. Sa planète fut détruite par l'attaque inattendue de l'ennemi. Il fut recueilli par un vampire de renom; Vacam Mystéria qui l'éleva comme son fils. Sios fut transformé en vampire à son tour, mais un vampire immortel.

Sios est continuellement déchiré entre le bien et le mal, sa douleur émotive lui fait détester cette immortalité qu'il considère comme une malédiction. Son parcours l'amène à défendre un peuple d'anges.

Ce livre nous sort de l'ordinaire. Quoiqu'un peu mélangeant au début par les nombreux personnages, on suit cet immortel coloré tout au long de ses aventures. J'étais un peu septique avant la lecture, mais finalement j'ai bien apprécié ce livre et c'est pourquoi je poursuis ma lecture avec le tome II, partie 1 est lue, j'en suis déjà à la partie 2.

Bonne lecture à tous!



Samuel Bricault

Le rêve de Samuel, ce jeune auteur, est de faire connaître le Monde Magique Futur à l'ensemble de la planète et faire la promotion de «La VIE » auprès des jeunes ayant des tendances suicidaires, lui-même sous l'emprise de ce mal de vivre dès l'âge de sept ans. C'est ce qui l'a conduit à écrire l'histoire d'un immortel qui veut se délivrer d'une vie de douleurs, sans y parvenir. Samuel Bricault est également conférencier. Il est invité auprès d'un jeune public un peu partout en province.

Les aventures du dernier des immortels sont racontées en huit romans. On y découvre un monde fantastique où vous rencontrerez une foule de personnages et créatures incroyables. Ces récits sauront vous captiver. Issues de l'imaginaire, les aventures de Sios Sequest vous divertiront.

Le neuvième roman (Tome 6) sera disponible ce printemps; les Éditions Magique Futur prévoit sa sortie au début du mois d'avril. Les fans attendent sa sortie avec impatience!



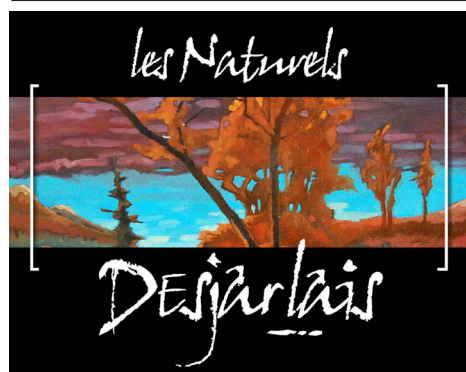
Sios Sequest, le héros de la série
Le dernier des immortels

· Culturel ·

Les naturels débarquent à Sherbrooke

Un artiste de la région expose ses toiles

Source : M. Deschênes, Art Focus et F. Dewolf, agent



Jusqu'au 14 mars, l'artiste peintre Desjarlais présente une série de plus de 30 tableaux sur le thème « Les Naturels »

à la galerie ArtFocus de Sherbrooke, en première à Sherbrooke.

L'artiste offre des instantanés de la vie canadienne rurale et sauvage, des extérieurs branchés sur les battements de cœur d'une nature de plus en plus éloignée et repoussée. Décrit comme un peintre de grand talent (il a gagné plusieurs prix et mentions, bientôt membre de l'académie des beaux-arts du Québec), Jocelyn Desjarlais présente des œuvres fortes où les couleurs explosent au bénéfice du spectateur et où chaque toile permet de reprendre son souffle, de retrou-

ver un rythme et un calme bénéfique. L'artiste poursuit une démarche inspirée et solidement appuyée sur la théorie de M-A Fortin et du groupe des Sept, ses toiles portent toutes une empreinte, un geste unique, une qualité de lumière étonnante, de toute évidence, le spectateur se voit offrir des toiles de grande qualité et d'un professionnalisme certain, une très bonne cuvée.

L'artiste, installé dans le petit village de St-Adrien d'Irlande, prend aujourd'hui la route afin de présenter la série des Naturels; un arrêt en

première solo à Sherbrooke pour le vernissage, et ensuite Montréal, Québec, Toronto et quelques régions en 2014-2015.

À cette occasion, soulignons que la galerie ArtFocus fait peau neuve et sera complètement rénovée et redécorée. L'exposition « Les Naturels » marque le lancement de la nouvelle année et occupera exceptionnellement les deux étages de la galerie du 92 King Ouest à Sherbrooke.

Le chocolat, petit plaisir de la vie!

Par Anysia Aprile

Il est tentant en ce mois de février de parler de chocolat. Toujours agréable lors d'événements festifs, il est aussi très agréable au quotidien, présentant de multiples formes afin de s'adapter à tous les goûts. Qu'il se retrouve dans nos desserts, en crèmes glacées, en boisson, en confiseries, dans des biscuits, en pâte à tartiner ou en tablettes, il est un indispensable de l'aliment sucré, pour qui l'aime bien sûr.

Le chocolat trouve son origine en Amérique latine il y a plus de 4000 ans, plus particulièrement chez les Mayas et les Aztèques, qui le consommaient en boisson, agrémentée de vanille, de roucou (un colorant alimentaire) ou de piment. Consommé au quotidien mais aussi lors de rites religieux comme le mariage (symbole de fertilité) ou les enterrements (afin d'accompagner l'âme du défunt vers l'au-delà) le cacao sert aussi de monnaie et de valeur marchande.

Ce n'est qu'avec l'arrivée de Cortès en Amérique que les fèves de cacao font leur voyage vers l'Europe, d'abord pour ses vertus thérapeutiques. Popularisé en tant que digestif, antidépresseur, antitussif, antigrippal, et favorisant la fertilité il est vite exporté et consommé sans besoin thérapeutique particulier, voire ensuite commercialisé.

Le chocolat est issu de la fève de cacao, fruit du cacaoyer. Une fois la fève fermentée et séchée, elle est torréfiée afin de servir de base à tout chocolat. C'est en broyant les fèves torréfiées que l'on obtient la poudre de cacao. On en extrait aussi le beurre de cacao lors du broyage des fèves. La poudre de cacao est l'élément indispensable à tout chocolat.

Quels ajouts faut-il pour donner forme à nos sortes de chocolats courants?

Pour des boissons chocolatées : Il suffit d'ajouter à la poudre de cacao du lait ou de l'eau ainsi qu'un aliment sucré.

Pour la réalisation du chocolat au lait : Un chocolat au lait contient

une proportion de 30 à 40% de cacao, auquel on ajoute du beurre de cacao, du lait (généralement en poudre pour les industriels) et du sucre.

Pour la réalisation du chocolat noir : Un chocolat noir inclus entre 40 et 100% de cacao (tout dépend de son utilisation), de beurre de cacao et de sucre.

Pour la réalisation du chocolat blanc : Un chocolat blanc ne contient pas de cacao, mais seulement du beurre de cacao comme base principale, auquel on ajoute du lait, du sucre et des arômes. Il est donc facile d'inclure des agents autres que ces principaux éléments c'est pourquoi selon les pays la législation diffère selon la quantité de beurre de cacao à inclure pour considérer ce produit comme du chocolat.

Le chocolat est très sensible au froid et à la chaleur donc il nécessite un travail à température contrôlée (autant la température du chocolat lui-même que celle du comptoir de travail ou de la pièce). C'est le "tempéage" du chocolat qui lui donne son fini craquant ou brillant; par "tempéage" on entend un travail du chocolat selon différentes températures afin de lui donner la texture voulue. L'idéal pour faire fondre du chocolat à la maison c'est au bain-marie car la chaleur est uniforme.

En chocolaterie ou pâtisserie on utilise du chocolat de couverture ; il s'agit d'un chocolat de très bonne qualité, composé d'au moins 32% de beurre de cacao, ce qui en fait un chocolat très fondant sans ajout de matières grasses, donc plus facile à travailler.

Pour conserver du chocolat, évitez fortement le choc thermique, (pour cela une différence de quelques degrés suffit). Un chocolat ne se conserve jamais au réfrigérateur; avec le froid les matières grasses cristallisent, donc en le sortant à température pièce celui-ci sera blanc, cassant et aura perdu de son arôme.



Le chocolat absorbe les odeurs, donc évitez de les conserver dans des contenants métalliques ou avec d'autres produits à forte odeur.

On peut travailler le chocolat de bien des manières, par exemple pour confectionner des tablettes on va les mouler, les parfumer, voire les assembler avec plusieurs sortes de chocolats afin de jouer avec les couleurs. On peut colorer du chocolat avec des colorants alimentaires usuels, bien qu'il soit plus facile de colorer du chocolat blanc.

Pour la confection de confiseries on peut l'associer à des noix, à du praliné, de l'alcool, des épices, des gaufrettes, de la nougatine, des éclats de chocolats, du caramel, du sel, des fruits secs... Pour la forme on varie celle des moules. Toutes les combinaisons sont possibles alors essayez de varier les sortes!

Bonne dégustation de la Saint-Valentin!

Vos journées internationales

4 février

Journée mondiale contre le cancer

6 février

Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines

20 février

Journée mondiale de la justice sociale

21 février

Journée internationale de la langue maternelle

1er mars

Journée « Zéro discrimination »

8 mars

Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale, ou Journée internationale de la femme

20 mars

Journée de la langue française

21 mars

Journée mondiale de la poésie

22 mars

Journée mondiale de l'eau

Les énigmes du père Fouras

1) Si le vent le pousse et l'excite, Il dévore tout ce qu'il boit. Son appétit est sans limite. Mais s'il boit trop, il se noie. Qui est-il ?

2) Toujours le premier, jamais le dernier, Rien sans lui n'est jamais fini, Car rien ne peut commencer sans lui. Qui est-il ?

3) Quand le jour se lève, il est là, Mais c'est à la fin qu'on le pose. Il exprime aussi un état Et aide à préciser les choses. Qui est-il ?

4) C'est un accessoire très utile Qui est petit et attachant. Et s'il ne tient que par un fil, Il se fixe aussi en pressant. Qui est-il ?

5) D'un être, ou d'une chose, Elle est ce que l'on voit. Et si par une on peut être trompé Il en est d'autres que l'on peut sauver. Qui est-elle ?



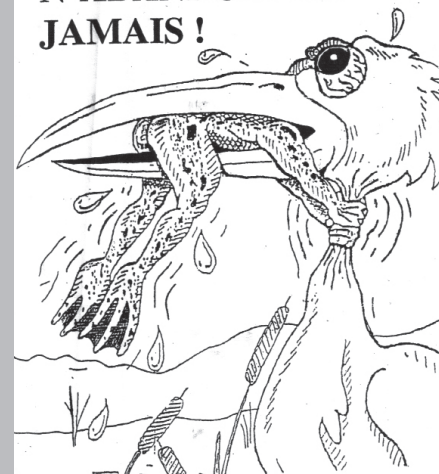
6) Cette donnée que l'on voit changer Tout au long de l'année, Peut être fixée pour se rencontrer. Qui est-elle ?

7) D'une arme à feu Il peut être une pièce. Et nos amis sont nombreux Issus de son espèce. Qui est-il ?

8) Douceur d'une ouvrière obscure Et sans grade, Friandise princière, Régal de plantigrade. Qui est-il ?

Trouvez les réponses à la page 23

N'ABANDONNEZ JAMAIS !



Rions un peu...

Georges se plaint à son ami qu'il a mal au coude depuis un certain temps. Il croit qu'il devrait aller voir un médecin...

« Tu es fou ! Aller voir un médecin au 21^e siècle !!! lui dit son copain, il existe de puissants ordinateurs qui peuvent détecter toutes les maladies ! Ne va pas attendre 3 heures à l'hôpital pour rien !!! Ça ne coûte pas cher, et c'est très précis ! Tu vas à ton supermarché, il y a un ordinateur. Amène un flacon d'urine et une pièce de 2 dollars, et le tour est joué ».

Le lendemain, Georges repense à ce que lui avait dit son ami. Pour 2 \$, qu'est-ce que je risque?! Il part alors pour le supermarché avec sa pièce et son flacon d'urine. Il place le flacon dans l'ordinateur, insère son 2 \$ à l'endroit indiqué. L'ordinateur se met en marche : les lumières clignent, il en sort finalement une feuille :

« Diagnostic. Problème : vous souffrez d'une tendinite au coude. Solution : trempez votre coude tous les soirs dans de l'eau chaude pendant deux semaines. Conseil du jour : évitez les charges lourdes. »

Georges fût très surpris, il admet finalement que la science progresse. Mais il se dit que l'ordinateur peut se tromper. Il décide donc de recommencer l'expérience. Il prend un flacon et le remplit partiellement avec de l'eau du robinet. Il recueille ensuite un peu de bave de son chien. Il ajoute un peu d'urine de sa femme et de sa fille. Pour finir, il se tape une petite br.....e et mélange le tout pour une parfaite homogénéité.

Le lendemain, il retourne au supermarché avec sa mixture. Il pose le flacon dans l'ordinateur, insère sa pièce de 2 \$, les lumières clignent. Georges pense qu'il va faire sauter l'ordinateur, et se frotte les mains, souriant. Il en sort finalement une feuille, avec le diagnostic suivant :

« Problème : votre eau est calcaire et impure. Solution : installer un purificateur d'eau. Problème : votre chien a des vers. Solution : mettez-le sous vermifuges pendant une semaine. Problème : votre fille se drogue à la cocaïne. Solution : mettez-là en cure de désintoxication. Problème : votre femme est enceinte, ce sont des jumelles, elles ne sont pas de vous. Solution : consultez votre avocat dès maintenant. Conseil du jour : arrêtez de vous mast..., cela n'arrangera pas votre tendinite au coude. »

SUDOKU, Niveau moyen

3		4		1	8	5		9
1				6	4			
	8	2						
	1				6	9	4	
	9	6						
			7		1	6	3	
	2			5	3			
	5	7	9				8	
						4		

Solution à la page 23

Cinq jours pour l'itinérance

Soyez à l'affût du défi relevé par des étudiants lors des «Cinq jours pour l'itinérance» du 9 au 14 mars.

Mobilisons-nous afin d'offrir notre support aux gens dans le besoin.

Plus d'informations sur la page de la Table itinérance Sherbrooke
www.facebook.com/tableitinancesherbrooke

Semaine des troubles du comportement alimentaire

Conférence

« Au-delà des apparences : mieux comprendre les troubles du comportement alimentaire »

Jeudi 6 février, de 19h à 20h30

Bibliothèque Éva-Sénécal,
420 rue Marquette, salle 3

Animée par Mélanie Guénette-Robert, de chez ANEB Québec

Conférence

« Les dessous de la beauté »

Mercredi 5 février

Bibliothèque Éva-Sénécal,
420 rue Marquette, salle 3

Animée par le Réseau Québécois d'Action pour la Santé des Femmes (RQASF)

La musique d'Auguste en spectacle

L'excellent groupe sherbrookoise Auguste offre prochainement deux spectacles en région. Le samedi 22 février en première partie de Coco Méliès (gagnants de Sherbrooklyn 2013) à la petite boîte noire de Sherbrooke. On pourra aussi les voir le 19 avril à Richmond en programme double avec la formation NOEM.

Parole en liberté

Service d'écoute gratuit et sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 15 h 30

Une bénévole qualifiée accueille une ou plusieurs femmes, dans un lieu qui leur est spécialement réservé, où elles profitent d'une présence et d'une écoute de qualité pour exprimer leur vécu, selon leurs besoins dans un climat respectueux et sans jugement.

Centre des femmes La Parolière, 217 rue Belvédère nord, Sherbrooke.
Téléphone 819-569-0140

Semaine de prévention du suicide en Estrie

Du 2 au 8 février sous le thème « T'es important pour nous, le suicide n'est pas une option ! »

Événement de sensibilisation et de mobilisation visant à faire connaître les ressources d'aide aux personnes vulnérables et à leurs proches et à mettre en mouvement des citoyens et des organisations qui ne veulent plus perdre des êtres chers par suicide. Des midis kiosques, de la distribution de matériel promotionnel, une soirée littéraire, des capsules radio et les fameuses épingles à linge « T'es important pour moi » sont de retour encore une fois cette année.

Suivez-les sur la page Facebook
Semaine de prévention du suicide en Estrie.

Rallye Raquette

Dimanche, 23 février



Le deuxième Rallye Raquettes à la découverte du Mont-Bellevue au profit de Mairaine Tendresse de l'Estrie sous la présidence du Mme Christine Ouellette, aura lieu le 23 février prochain, soyez des nôtres.

Nous avons besoins de vous pour atteindre notre objectif de 8 000\$.

Parents, amis, et familles sont invités. Les détails de cet agréable événement sont aussi disponibles sur notre site www.mairainetendresse.com/activites

Horaire

12 h 30 inscription

13 h 00 ouverture et instructions

13 h 15 début du rallye

2 parcours sont possibles : un d'environ 1 h 15 et un deuxième d'environ 1 h 45 avec un degré de difficulté un peu plus élevé.

Après la randonnée, un breuvage chaud et une collation vous seront servis.

Les frais d'inscriptions sont 15 \$ par personnes et 35 \$ pour la famille, possibilité de location de raquettes sur place.

Cette levée de fonds nous permettra de mieux répondre aux besoins de la clientèle de Mairaine Tendresse de l'Estrie, notamment d'accorder un moment privilégié à la mère lors de l'arrivée d'un nouveau-né dans la famille.

Au plaisir de vous retrouver le 23 février prochain au Chalet de ski du Mont Bellevue.

La Petite boîte noire présente
Johan Gass

Samedi 28 février
10\$ à la porte
53, rue Wellington Sud

Comme les moines bouddhistes avec leurs mantras faits de chants, de mots et d'énergies lancés au monde pour le guérir, je pense que la musique peut changer le monde, à travers les mots et la force de l'intention. C'est ma croyance, mon combat joyeux!

Je propose donc ma musique face à nos questionnements, je propose ma musique pour retrouver notre humanité noyée dans la modernité, et ce de manière conviviale et festive !

Accompagné d'amis musiciens bourrés de talents (René-Pier Lafleur, percussions, Étienne Lepesqueux, clarinette, Benoit Converse, Contrebasse, Simon Godbout Castonguay, Basse), je sillonne l'estrie depuis trois ans avec ma guitare, pour partager cette chose incroyable qu'est la musique, la poésie et le chant, en toute simplicité.

<http://johangass.bandcamp.com>

Halte-Répît

La Maison de la famille offre un service de Halte-Répît permettant de dépanner les parents qui ont besoin d'un service de garde à faible coût de quelques heures par semaine. Pour information ou inscription, veuillez contacter Céline 819-791-4142 poste 221.

www.maisonfamillesherbrooke.com

 **INFO-AIDANTS | 855-852-7784**
UNE LIGNE D'ÉCOUTE, DE SOUTIEN ET DE RÉFÉRENCE



L'ENGAGEMENT
DE TOUS

• Ressources du milieu •

Communauté

Familles	
CSSS IUGS	819-780-2222
Association des parents PANDA	819-565-7131
Maison rêve et espoir	819-566-0553
Famille +	819-822-0835
Famille Espoir	819-569-7923
Maison de la famille	819-791-4142
RAME(monoparentale)	819-822-3451
Ligue pour l'enfance	819-563-8774
Ligue des parents de l'Estrie	1 800-361-5085
Maison des Grands-Parents de l'Estrie.	819-820-9803
Prévention violence	
Bulle et Baluchon	819-822-6046
Jeunes	
Grands-Frères/ Grandes-Sœurs	819-822-3243
Spec tintamarre	819-822-0835
Répit-Gardiennage	
RAME	819-822-3451
Famille Plus	819-822-0835
Garderies	
Regroupement des CPE de l'Estrie	819-566-7131
Halte-Garderies	
Écoles Primaires communiquez avec l'école de votre quartier	
Famille +	819-822-0835
RAME (monoparentale)	819-822-3451
Naissance- Renaissance	819-569-3119
Aide aux devoirs	
Communiquez avec l'école de votre quartier maison	
rêve et Espoir	819-566-0553
Famille Espoir	819-569-7923
La Grande Table	819-821-5505
Collège Frontière	1866-528-1001
Maison des Jeunes	
Spot jeunesse	819-821-1988
Azimit nord	819-823-5138
Rock Forest	819-822-0369
Jeunes du coin d'Ascot	819-821-4592
Maison jeunes-est	819-821-1999
Bromptonville	819-846-6008
Lennoxville	819-821-4805
Fleurimont	819-569-4700
Femmes	
La Parolière	819-569-0140
Calacs	819-563-9999
L'Escale	819-569-3611
Conseil du statut de la femme	819-820-3844
Centre de santé des femmes	819-564-7885
Centre des femmes immigrantes	819-822-2259
Grossesse	
Programme OLO CSSS-IUGS	819-780-2222
S.O.S Grossesse	819-822-1181
Clinique Plan.naissance	819-565-0767
Centre de maternité	819-846-4846
Naissance-Renaissance	819-569-3119
Villa Marie-Claire	819-563-1622
Marraine Tendresse	819-562-0406
Ligue la Lèche	819-823-7344
Hommes	
Le Seuil	819-821-2420
Momenthom (boîte vocale)	819-563-0303
Réseau homme Québec	819-566-0724
Communautés Culturelles	
SANC (aide aux Néo-Canadiens)	819-566-5373
Féd. communautés cult. Estrie	819-823-0841
Centre St-Michel (FIS)	819-822-5520

Défense des droits

Pro-Def Estrie (santé mentale)	819-822-0363
Action Plus (sécurité du revenu)	819-564-4418

AUTS (Transport en commun)	819-563-4523
MCCE (chômage)	819-566-5811
Association des locataires	819-791-1541
CTTAE	
(accident et maladie de travail)	819-563-8178
ACEF (consommation)	819-563-8144
Office de la pro.	
Du consommateur	1 888-672-2556
Ligue des droits et libertés	819-346-7373
Commission des normes du travail	819-820-3441
Aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	819-820-2822
Aide juridique (au civil)	819-563-6122
Aide juridique (au criminel)	819-563-4721
Pepines (équité pour les Estriennes)	819-348-1282
Illusion emploi (employabilité)	819-569-9993
CLE de vos droits (information)	819-821-8000
	poste 62537

RUTASM (Regroupement des usagers du transport adapté de sherbrooke métropolitain)	819-562-3311
---	--------------

Aide à l'emploi

Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME) (femmes)	819-564-0202
Centre d'orientation et de recherche en emploi de l'Estrie	819-822-3226
Centre St-Michel	819-822-5520

Études

FIS (Centre St-Michel)	819-822-5520
	poste 2246
Option 45	819-829-5060
Organi-Gestion	819-346-3973
	poste 207
Centre d'orientation et de recherche en emploi de l'Estrie	819-822-3226
OPEX (délinquance adulte)	819-565-1866
Trav'Action (PSR handicapés)	819-564-1271
Le Pont (résolution de conflit)	819-565-2559
Carrefour Jeunesse Emploi	819-565-2722
Pro-Gestion	819-822-6162
Option Réseau	819-569-7746
Centre d'éducation populaire	819-562-1466
Le Goéland	819-822-5505
Centre 24-Juin (professionnel)	819-822-5420
Cégep	819-564-6350
Villa Marie-Claire	819-563-1622
Maison Alpha	819-822-4114
Eastern Township S.B. (Éd. aux adultes)	819-566-0250
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	819-822-4114

Entraide

Alimentaire	
La Chaudronnée	819-821-2311
La Grande Table	819-821-5505
Famille Espoir (groupe d'achat)	819-569-7923
Cuisines collective le Blé D'or	819-820-1231
Moisson Estrie	819-822-6025
La Samaritain	819-563-8457
Café Chrétien	819-565-8729
Budget	
Solutions Budget Plus	819-563-0535
Vestimentaire	
Comptoir familial	819-569-5336
Partage Saint-Francois	819-821-2233
Le Grenier du Bon Dieu	819-821-4807
Estrie-Aide	819-346-9714
Armée du Salut	819-566-6298

Meubles

Partage Saint-Francois	819-821-2233
Armée du Salut	819-566-6298
Estrie-Aide	819-346-9714
Entretien ménager	
Centre d'entraide plus	819-563-5656
COOP de services à domicile	819-823-0093
Hébergement	
Accueil Poirier	819-569-9559
Association des locataires	819-791-1541
Auberge du cœur (La Source Soleil)	819-563-1131
Partage St-Francois	819-821-2233
Réseau coopératif (Féd.COOP)	819-569-9926
Régie du logement	1800-683-2245
HLM (OMH-Sherbrooke)	819-566-7868
Qualilogis	819-578-9099
Intervention de rue	
Coalit. Sherbr. Pour le travail de rue	819-822-1736

Santé

Santé physique	
Centre anti-poison	1 800-463-5060
CSSS-IUGS	819-780-2222
IRIS Estrie (sida)	819-823-6704
L'Arche de l'Estrie	819-348-2670
Santé mentale	
APPAMM	819-563-1363
Secours Amitié	819-564-2323
La cordée : transit de jour	819-565-1225
Maison Saint-Georges	819-562-1533
JEVI	1 866-277-3553
Deuil	
Les amis compatissants	819-820-1407
Coop funéraire de l'Estrie	819-565-7646
La Rose des vents	819-823-9996
Maison de l'Aube-Lumière	819-821-3120
Résidence Steve L. Elkas	819-565-1155

24 heures
7 jours semaine

Info-santé 8-1-1

Urgence détresse :
819 780 2222 JOUR

Alcoolisme/ toxicomanie	
Élixir	819-562-5771
Centre J-P chiasson	819-821-2500
Alcoolique Anonymes (AA)	819-564-0070
Narcotiques anonymes	1-800-879-0333

Information / référence

Sports, culture, vie communautaire	819-821-5836
Musée des Beaux- Arts	819-821-2115
Bibliothèque Éva-Sénécal	819-821-5860
Carrefour acces-loisirs	819-821-1995
Piscine Montcalm	819-821-5890
Mont-Bellevue (ski)	819-821-5872
Aréna Eugene-Lalonde (est)	819-821-5794
Aréna Yvan-Dugré (ouest)	819-821-5866
Le soulier vert	819-828-0108
Loisirs Fleuri-Est	819-821-5791
Centre Communautaire loisir Sherbrooke	819-821-5601
Communication Québec	819-820-3000
Soutien au revenu ressources gouvernementales	
Centre local d'emploi	819-820-3411
Assurance-emploi (CRHC)	
Centre d'appel information	1 800-808-6352

LE JOURNAL DE RUE
LE NOUVEL ESPOIR
est à la recherche de
collaborateurs

souhaitant se joindre
à l'équipe de production.

JOURNALISTES, PHOTOGRAPHES,
RECHERCHISTES, BÉDÉISTES,
GRAPHISTES

Les postes proposés sont volontaires et non rémunérés. Des lettres de référence peuvent être accordées aux participants sérieux. Communiquez avec nous par courriel à : Production@journalderue.org

SERVICE DE POLICE

Afin de faciliter le rapprochement avec les citoyens, la Division «sécurité des milieux» du Service de police de Sherbrooke, vous offre la possibilité d'inviter un policier dans le cadre de vos activités.

Vous désirez en savoir plus :
alain.castilla@ville.sherbrooke.qc.ca

· Remerciements ·

Nous vous disons merci

Le Journal de rue tient à saluer les nombreux commerçants de Sherbrooke qui offrent gracieusement leur site à nos camelots et leur apportent, ce faisant, un support inestimable.

- La Maison du Cinéma
- Les Caisses Populaires Desjardins : Centre de Saint-François
- Marché Prospect Axep, rue Prospect
- Eggsqui Est
- Le Théâtre Granada
- Brûlerie de Café de Sherbrooke
- Marché de la Gare
- Cathédrale Saint-Michel
- Super C, Carrefour de l'Estrie et de la Place Belvédère



Espaces publicitaires disponibles...

Vous souhaitez faire connaître votre organisme, compagnie ou commerce ? Le Journal de rue vous offre de l'espace pour vous mettre en valeur!

Contactez-nous
Téléphone: 819 348-0086
Courriel: production@journalderue.org

Camelots



Rosaire Morneau



Gérard Favreau



Guy Labrecque

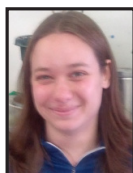


Roch-Henri Gagnon



Paul Leclair

Bénévoles



Pascale
Bénévole au Café



Jean-Sébastien
Commis comptable

Réponses des énigmes du père Fouras

- | | |
|--------------|-----------|
| 1) Feu | 2) Début |
| 3) Point | 4) Bouton |
| 5) Apparence | 6) Date |
| 7) Chien | 8) Miel |

2	5	4	7	8	9	1	3	6
1	8	3	2	4	6	7	5	9
9	6	7	3	5	1	8	2	4
8	3	9	1	6	7	5	4	2
1	7	2	5	3	4	6	9	8
5	4	6	6	2	8	3	1	7
4	9	1	6	7	3	2	8	5
3	2	8	4	6	5	7	9	1
9	7	5	8	1	2	4	6	3

Merci pour vos dons

Votre support fait toute la différence...

Pour nous faire parvenir vos dons venez nous voir en personne ou envoyez un chèque à l'adresse :

Coopérative de solidarité Journal de rue Le Nouvel Espoir
165 rue King Ouest, C.P. 62 Place de la cité,
Sherbrooke (Québec) J1H 5H5

C'est grâce à vos dons que le Journal de rue de Sherbrooke peut continuer sa mission et aider, chaque année, des dizaines de personnes dans le besoin.



Serge Cardin
Député de Sherbrooke
288 rue Marquette bur. 204
Sherbrooke (Qc) J1H 1M3
Tél.: 819 569-5646
Télec.: 819 569-0229



Pierre-Luc Dusseault
Député de Sherbrooke

PLDusseault.ca
819-564-4200



LE CAFE DE RUE

*Café rencontre
pour les gens
de la Rue ...*

*... pour être bien
chez-soi.*

Et c'est

GRATUIT!



**165 KING OUEST
SHERBROOKE
819 348-0086**

Janpeintre@hotmail.com